

# **GUIDE ÉCONOMIQUE**

*À l'attention des élus d'Afrique francophone*

Dr. Segnon Agueh  
Dr. David Gbaguidi  
Richard Houessou  
Victor-Emmanuel Ekwa-Bebe III  
Aliou Barry  
Mamadou Gando Bah  
Youssef Ben Barry (illustrateur)



# SOMMAIRE

PRÉFACE .....	7
INTRODUCTION.....	9
<b>CHAPITRE 1 : L'ÉCONOMIE ET SES PRINCIPAUX CONCEPTS.....</b>	<b>11</b>
Les agents économiques et leurs principales fonctions .....	14
Les grands types d'agents .....	14
Les entreprises.....	14
Les ménages .....	16
Les agents financiers.....	17
L'État et les administrations publiques.....	18
Les administrations privées .....	19
Le reste du monde .....	19
<b>Les principales fonctions des agents .....</b>	<b>21</b>
La production .....	21
La distribution des revenus.....	21
<b>Les comportements des agents et les marchés.....</b>	<b>24</b>
Les comportements des agents.....	24
La consommation .....	24
L'épargne et l'investissement.....	26
C'est quoi un investissement : .....	27
Les transactions financières.....	28
Les marchés.....	30
Le marché des biens et services.....	30
Le marché du travail .....	32
<b>Les mesures de l'activité économique, la loi des finances,     les impôts, taxes et dettes.....</b>	<b>35</b>
Les principales mesures de l'activité économique.....	35
Le Produit Intérieur Brut (PIB).....	35
Le taux d'inflation .....	36
Le taux de chômage.....	37
La balance commerciale .....	38
L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH).....	38
La loi des finances .....	39
<b>L'Architecture du Projet de Loi des Finances (PLF).....</b>	<b>41</b>
<b>Les impôts et les taxes.....</b>	<b>44</b>
Les impôts .....	44
Les taxes .....	45
Les redevances .....	46
La dette et le service.....	47

<b>Un modèle intéressant à considérer : l'économie sociale de marché .....</b>	<b>48</b>
--------------------------------------------------------------------------------	-----------

**CHAPITRE 2 : APERÇU GÉNÉRAL ET INDICATEURS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PAYS COUVERTS..... 53**

Focus socio-économiques sur la sous-région .....	54
<b>Le PIB par habitant (\$ US constants de 2010).....</b>	<b>54</b>
<b>La consommation des menages (% PIB).....</b>	<b>55</b>
<b>Les dépenses (% du PIB).....</b>	<b>56</b>
<b>La formation brute de capital fixe (% du PIB) .....</b>	<b>57</b>
<b>La balance extérieure des biens et services (% du PIB) .....</b>	<b>58</b>
<b>Les investissements directs étrangers, entrées nettes (% du PIB).....</b>	<b>58</b>
<b>Le chômage, total (% de la population).....</b>	<b>59</b>
<b>La population, total .....</b>	<b>60</b>
<b>La perception des citoyens de la sous-région .....</b>	<b>60</b>
<b>La situation économique du pays.....</b>	<b>62</b>
<b>Les conditions de vie personnelles des citoyens .....</b>	<b>62</b>
<b>Les conditions économiques du pays durant les 12 derniers mois.....</b>	<b>63</b>
<b>Les conditions économiques du pays dans les 12 mois à venir .....</b>	<b>64</b>
<b>Le manque en besoins essentiels de la population.....</b>	<b>65</b>
<b>La relation élus-électeurs et responsabilité.....</b>	<b>67</b>
<b>L'écoute des députés à l'endroit des électeurs .....</b>	<b>68</b>
<b>La responsabilité horizontale.....</b>	<b>68</b>
<b>La confiance envers le parlement .....</b>	<b>69</b>
<b>Les soupçons de corruption à l'endroit des députés.....</b>	<b>70</b>
<b>La performance des élus - l'espérance des électeurs.....</b>	<b>71</b>
<b>Les problèmes les plus importants.....</b>	<b>72</b>

**CHAPITRE 3 : ANALYSES ET PERSPECTIVES ..... 75**

Sur le produit intérieur brut.....	75
Sur l'exportation .....	76
Sur la dépense de consommation finale des ménages.....	77
Sur la formation brute de capital fixe .....	77
Sur la balance extérieure de biens et services.....	77
Sur les investissements directs étrangers, entrées nettes.....	78
Sur le chômage .....	78
Sur la population totale .....	79
In fine .....	79

**CONCLUSION..... 82**

**ANNEXES..... 83**

Annexe 1 : Analyses de la consommation.....	84
Annexe 2 : Analyse des investissements .....	88
Annexe 3 : Exemples d'impôts et taxes .....	89

<b>Mesures d'incitations à l'investissement – Régime de droit commun .....</b>	<b>92</b>
--------------------------------------------------------------------------------	-----------



## Hommage

Mourir n'est pas mourir. Mourir n'est pas disparaître.

Nous voudrions, à travers ces lignes, rendre hommage à notre regretté David Gbaguidi, enseignant-chercheur, pour sa participation distinguée à l'élaboration de cet important guide.

Tout comme le dicton qui dit « L'homme propose et Dieu dispose », le destin n'a pas voulu qu'il assiste à la parution de cet ouvrage.

Cependant, sa mémoire vivra à travers cette œuvre qui fut sa dernière. Il nous a marqués, comme tant d'autres, par son enseignement instructif et séduisant.

*Qu'il repose en paix.*





## PRÉFACE

**L'**Afrique est à un moment de son histoire où toutes les têtes pensantes convergent vers l'idée selon laquelle elle est véritablement l'avenir. Plus qu'un slogan, des initiatives se mettent en place sur l'ensemble du continent. Cela va des conférences et séminaires aux innovations industrielles et technologiques en passant par les start-ups et les PME, sans oublier les questions de libre-échange. Au cœur de cette mutation, le citoyen. Celui-ci est représenté au plus haut niveau par des personnes qu'il élit, notamment le président de la République ou le Premier ministre, mais davantage par le député de sa région ou de sa circonscription, celui-là même qui, plus que les deux cités précédemment, est plus à même de le rencontrer et de lui rendre compte, de ses intérêts qu'il défend et des lois qu'il vote ou contribue à faire voter pour le compte tous.

Au milieu des fluctuations économiques du berceau de l'humanité devenu aujourd'hui avenir du monde, le député, l'élu, a donc, plus que jamais, l'obligation de prendre ses responsabilités, de mieux mesurer les enjeux économiques de son temps, afin de prendre des décisions éclairées.

Pour ce faire, il lui faut un outil, une boussole. C'est pour l'aider à atteindre cet objectif qu'au sein de la Konrad-Adenauer-Stiftung, nous avons jugé utile, pour ne pas dire indispensable, de fournir aux élus, le présent guide.

Etant entendu que les parlementaires et élus sont issus de divers courants sociaux, politiques, religieux, culturels, et ayant différents parcours académiques, nous avons voulu ce guide simple, tout en essayant de le faire aussi pertinent que possible. Ce n'est pas une panacée qui résoudra tout d'un coup les problèmes des économies africaines ou qui apportera à coup sûr des solutions aux débats parlementaires ou autres. Mais il s'agit d'un ouvrage que nous voulons référence, à même d'éclairer ces élus du peuple, le deuxième pouvoir, dans l'optique d'une meilleure compréhension des enjeux économiques conduisant à une prise décision renseignée et équitable.

La Konrad-Adenauer-Stiftung tient à remercier les experts commis à cette tâche et souhaite aux élus francophones une excellente appropriation des concepts et de leurs déclinaisons.

**Florian Karner**  
*Représentant Résident KAS en Côte d'Ivoire et  
 Directeur Programme Dialogue Politique  
 en Afrique de l'Ouest*



## INTRODUCTION

**D**e nombreux constats et statistiques permettent de comprendre avec certitude dans notre monde contemporain, que les peuples des pays situés au sud du Sahara et au-dessus de l'Afrique du Sud, exception faite du Botswana, ont beaucoup de similitudes, aussi bien sur le plan politique que sur le plan socioéconomique. C'est surtout au sein de l'Afrique francophone que ces ressemblances entre les différents pays sont plus accentuées.

Cependant, malgré ces similitudes, de nombreux indicateurs montrent aussi de fortes disparités entre ces pays. Ces indicateurs sont des signes plus ou moins précis des avancées sur les plans des infrastructures et du développement économique (macroéconomie, et microéconomie).

La perception des citoyens des différents pays étant généralement fonction de leur vécu, il ressort de ce constat que les populations économiquement vulnérables sont les plus à même de voir d'un mauvais œil la gestion de leur pays. Nous verrons ici, des chiffres révélateurs sur les conditions économiques des pays, les conditions personnelles des citoyens, entre autres.

Notre message est adressé prioritairement aux parlementaires. Cependant, nous en avons aussi accordé une part belle aux autres

composantes de la société qui en constituent certes la cible secondaire, mais non moins importante. Nous exposerons donc des données sur les rapports qu'entretiennent ces parlementaires avec leurs électeurs, ou plus exactement, sur ce que pensent ces électeurs de ces hommes et femmes censés les représenter. Ainsi, après avoir évoqué les relations entre les populations et leurs députés, les problèmes et les griefs vis-à-vis de la classe dirigeante, la confiance qui pourrait exister entre eux, nous parlerons de l'action parlementaire face à la résolution des préoccupations de la population.

En effet, il nous est apparu nécessaire de faire ressortir ce facteur socioculturel, tant il est indispensable dans les rapports humains, qui plus est dans des sociétés où l'oralité et la parole donnée sont encore très importantes, de même que l'appartenance ethnique.

Pour finir, nous verrons que le monitoring de l'action du représentant du peuple se traduit dans la perception ou l'appréciation des performances de celui-ci.

Tous ces facteurs, qui figurent dans les chapitres à venir, ont pour intérêt de mettre l'accent sur ce qu'il y a de plus important pour le peuple : le mieux-être.

Mais c'eût été incongru de parler de guide sans la boussole que

## GUIDE ÉCONOMIQUE

constituent la définition des concepts, leur explication en des termes simples de l'économie sous nos cieux, à travers les situations récentes de quelques pays.

d'éclairage pour baliser le chemin déjà emprunté par plusieurs experts, vers la compréhension des enjeux économiques et des solutions pérennes.

Les interprétations et les suggestions de fin de document sont une sorte

# CHAPITRE 1



# L'ÉCONOMIE ET SES PRINCIPAUX CONCEPTS

**L**e terme « économie » est dérivé d'un terme grec qui signifie « celui qui tient la maison ». À partir de cette définition, nous pouvons opérer un rapprochement direct entre l'analyse économique et la « gestion » des problèmes auxquels pourrait être confronté une famille. En effet, tout autant qu'il sera question en science macroéconomique de comprendre les avenants d'une allocation adéquate de ressources rares d'une société, une maisonnée devra elle aussi allouer ses rares ressources à ses membres et ce, sur la base des capacités, des efforts et des désirs de chacun d'entre eux. Ainsi, l'économie est l'étude de la manière dont la société agit face à la rareté de ses ressources. Par rareté, nous faisons référence au fait qu'il est « impossible » de satisfaire les besoins de tout un chacun au sein de la société. Dans de telles conditions, une économie peut être visualisée comme un ensemble d'individus en relation les uns avec les autres dans le quotidien de leur vie.

L'analyse économique a pour objectif de comprendre le fonctionnement de l'économie dans son ensemble. À cet effet, les économistes vont s'intéresser à des problèmes comme la croissance du revenu, les causes des fluctuations de l'activité économique ou encore les conséquences des politiques de relance (budgétaire, monétaire, etc.). Dans leurs tentatives d'expliquer ces phénomènes, les économistes sont confrontés à l'impossibilité de mener des expérimentations qu'ils contrôlent totalement et doivent généralement, se contenter d'observer les différences entre les systèmes économiques et l'évolution de ceux-ci dans le temps. Dans ce cadre, la théorie économique est généralement abordée sous deux angles d'analyse « étroitement » liés l'un à l'autre. En effet, il est question de croissance, quand il s'agit d'étudier l'évolution des agrégats macroéconomiques à très long terme et de conjoncture, lorsqu'il s'agit d'étudier les fluctuations à



court terme des principaux agrégats macroéconomiques. Toutefois, dans ces deux contextes, l'analyse consistera à scruter à la loupe le comportement des différentes variables économiques cibles que sont : le revenu, l'emploi, la productivité ou encore l'inflation dans l'optique ultime d'inférer/prévoir les politiques économiques les mieux adaptées aux situations sociales les plus courantes. Ainsi, dans ce chapitre de l'ouvrage, nous présenterons les agents de l'économie avant de déboucher sur leurs principales fonctions

qui influencent leurs décisions en tant qu'individus pris isolément. Par la suite, nous aborderons les effets de la prise en considération de l'interaction entre les individus et leurs comportements et les marchés aux seins desquels ils s'observent. Enfin, nous feront un bref focus sur le marché financier où des instruments tels que les taxes, les dettes ... couplés aux notions précédemment mis en évidence, permettent de définir un cadre de fonctionnement et donner une vue d'ensemble de l'économie.

## LES AGENTS ÉCONOMIQUES ET LEURS PRINCIPALES FONCTIONS

### Les grands types d'agents

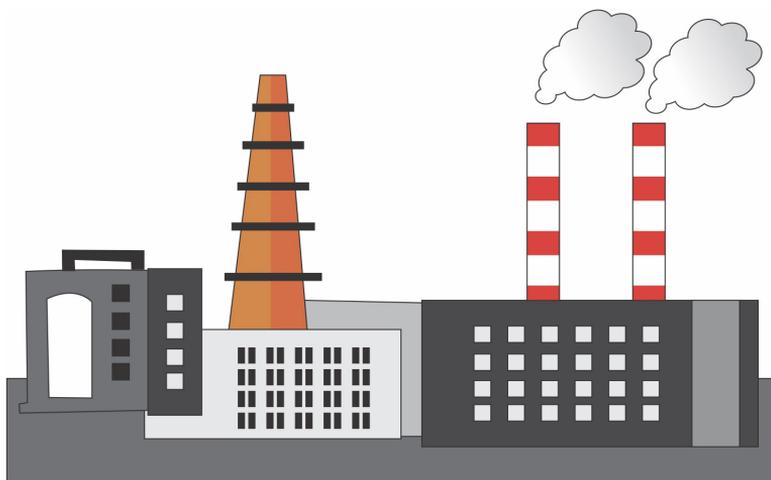
Il existe deux types d'agents principaux qui peuvent être différenciés (en termes de revenu) en deux catégories : d'un côté, il y a les agents présentant une capacité de financement (les ménages et leurs épargnes) et de l'autre côté, nous avons les agents ayant un besoin de financement (les entreprises et leurs nécessités d'investissement). Notons aussi que le revenu des uns peut, semble-t-il passer chez les autres. À ces deux principaux types d'agents s'ajoute un autre type dont le rôle est d'assurer le bon fonctionnement global du système économique.

### Les entreprises

Les entreprises peuvent être perçues comme des unités dont la principale activité réside dans la production de biens ou de services destinés à être vendus sur un marché. Pour assurer cette fonction d'unité productive des biens et services de l'économie, elles vont combiner des facteurs de production tels que le travail et le capital qu'elles rémunéreront au moyen de leurs revenus de production sous la forme de salaires et de dividendes. Une activité secondaire des entreprises peut être assimilée à la consommation. Cette seconde fonction consiste en des transactions d'une part, à savoir l'achat-vente de biens intermédiaires

entre elles même (consommation intermédiaire) et d'autre part, en la vente des biens et services finaux destinés à la consommation des ménages (consommation finale). Par ailleurs, les entreprises prennent

aussi des décisions d'investissement en ce sens qu'elles font des choix de niveaux de capital et de travail optimaux pour la réalisation de leur principal objectif à savoir : la maximisation de leurs profits.



**Le profit :** *C'est l'intérêt obtenu par l'entreprise après déduction des charges.*



## Les ménages

Les ménages sont les agents dont les fonctions sont la consommation et la fourniture de moyens de production. En termes de consommation, comme énoncé plus haut, ces agents achètent les biens et services produits par les entreprises à l'aide des rémunérations qu'ils ont reçues de celles-ci. Concernant la fourniture de moyens de production, les ménages travaillent et «louent» du capital aux entreprises.

**Les ménages** sont les occupants d'un logement. Ça peut être un occupant ou plusieurs occupants. Exemple : Monsieur SYLLA habite seul, il constitue un ménage. Deux ans après, Monsieur Sylla épouse une femme qui lui fait un enfant. Il s'agit toujours d'un ménage. Monsieur Sylla travaille pour entretenir sa famille. Il réalise donc un revenu.



## Les agents financiers

Les mouvements de revenus décrits précédemment peuvent également passer par des agents financiers. Ces agents auront alors pour fonction de créer de la monnaie afin de faciliter le financement des agents ayant un besoin de financement par ceux qui en ont la capacité. Ces agents sont dès lors associés à leur fonction d'intermédiation financière. En effet, les agents ayant une capacité de financement placent cette capacité auprès de ces intermédiaires financiers (banques, sociétés de crédit, etc.) tandis que les agents ayant un besoin de financement les empruntent auprès d'eux. Notons que les échanges entre ces différents agents vont avoir lieu sur le marché financier.

Les agents financiers : ce sont ceux qui reçoivent et donnent de l'argent. Ils constituent un intermédiaire entre les ménages et les entreprises qui veulent placer leur argent, et

les ménages et entreprises qui veulent en emprunter. Parmi les agents financiers, on peut citer : les banques, les sociétés de crédit (exemple « yètè » mali, crédit agricole...) etc.

À titre illustratif : Monsieur Sylla décide d'épargner une partie de son revenu. Pour cela, il ouvre un compte dans une banque de la place où il dépose son argent. Quelques semaines après, la Société AB fait une demande de prêt à la banque pour financer ses activités. La banque puise dans l'argent que Monsieur Sylla a déposé pour accorder le prêt assorti d'intérêt à la Société AB. Lorsque Monsieur Sylla voudra prendre son argent, la banque va prendre dans l'argent déposé par un autre agent économique. C'est pour cette raison qu'on dit que la banque joue le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques. On dit aussi que la banque crée l'argent parce qu'elle génère des intérêts à travers les prêts qu'elle accorde.



## L'État et les administrations publiques

À l'opposé des intermédiaires financiers, il existe un autre type d'agent avec lequel les échanges ne se feront pas forcément sur un marché. En effet, l'État joue aussi un rôle de relai entre les entreprises et les ménages puisqu'il récupère une partie des revenus des ménages par le biais de cotisations et d'impôts pour n'en redistribuer qu'une partie. Il produit également des biens (équipements collectifs, services à l'éducation, etc.) qui ne sont pas vendus sur des marchés mais disponibles gratuitement ou à un coût qui n'est pas fixé sur un marché. Pour cela, il paye des salaires aux ménages et achète des biens (consommation et investissement des administrations) aux entreprises. Pour évaluer la production des administrations

publiques, étant donné qu'il n'y a pas de prix de vente, les coûts de production (salaires et consommations intermédiaires) sont utilisés pour évaluer leur valeur ajoutée.

Un État est un territoire délimité par des frontières et régi par des lois qui lui sont propres. Par extension, il désigne également une personne morale de droit public instituant ses lois et garant du bien-être de ses habitants. Dans ce sens, l'État est l'ensemble des administrations publiques dont l'objectif est de produire des biens et des services pour satisfaire l'intérêt général. L'État peut agir sur le plan économique au travers de différents leviers dont les deux principaux sont la politique budgétaire et la politique monétaire.



À la différence du ménage et de l'entreprise, l'État ne réalise pas de profit. Les biens et les services sont offerts à titre quasi-gratuit.

C'est pourquoi les services produits par l'État ont pour contrepartie les tarifs, contrairement à l'entreprise où c'est le prix qui s'applique.

Exemple : Dans une clinique privée, les frais d'hospitalisation comprennent l'ensemble des coûts (matériel médical, kits médicaux, etc.), alors que dans un hôpital public, l'utilisateur ne paye qu'un montant forfaitaire ; la différence liée aux coûts est prise en charge par l'État par le biais de subventions.

L'État joue un autre rôle important. Grâce à ses prérogatives de puissance publique, il récupère des taxes et impôts aux ménages et aux entreprises pour les investir dans les services sociaux de base (eau, électricité, santé, éducation...)

## Les administrations privées

Les administrations privées produisent des services non marchands pour certains agents et sont souvent des associations à but non lucratif (cultes, syndicats, partis politiques...) subventionnées par l'État ou dépendantes des cotisations de leurs adhérents (syndicats).

Les administrations privées sont les unités institutionnelles dont la fonction économique principale

est la production de services non marchands destinés à des groupes particuliers de ménages. Elles peuvent également produire sans but lucratif, des services marchands réservés aux ménages.

La comptabilité nationale regroupe les administrations privées selon leurs domaines d'action : les cultes, les partis politiques, la représentation et la défense de certaines catégories de ménages (syndicats de travailleurs, comités d'entreprises), l'action culturelle (associations musicales, sociétés d'histoire et d'archéologie, etc.), les loisirs (associations sportives, mouvements de jeunesse, sociétés de chasse et de pêche), l'entraide et la bienfaisance (associations familiales, œuvres de l'enfance, etc.) et la santé (Croix Rouge).

## Le reste du monde

Étant donné que tous les échanges ne se font pas à l'intérieur du pays, un dernier agent fictif est introduit pour permettre de tenir compte des échanges qui se font avec les agents des autres pays. Cet agent sera le reste du monde. Les échanges de biens entre les agents domestiques et ce dernier, seront capturés à travers les concepts d'importations et d'exportations. De plus, il y existe également des parts d'entreprises ou d'autres placements qui sont achetés et vendus à cet agent. Enfin, des revenus sont reçus et donnés à ce dernier. Lorsque l'économie est étudiée en tenant compte du reste du monde, nous parlons d'analyse

## GUIDE ÉCONOMIQUE

en économie ouverte, contrairement à l'analyse en économie fermée qui se limite à l'étude des phénomènes économiques qui résultent des comportements des agents domestiques uniquement.

On pourrait aussi classer ces agents en quatre catégories, selon leur interaction dans le développement du pays:

- les ménages ;
- les entreprises (dans toutes leurs diversités y compris les

agents financiers et les structures à but non lucratif) ;

- l'État (dans toutes ses dimensions et configurations : nationale, locale, institutionnelle, sectorielle, déconcentrée et décentralisée) ;
- le reste du monde (tous les agents économiques précités extérieurs au territoire économique d'un État).



**Ménage**



**Entreprise**



Un autre classement pourrait être fait sur la base de la relation d'État à contribuable. Nous aurions alors :

- l'État comme agent économique, leader du développement ;
- les contribuables au sens large comme agents économiques qui contribuent au développement (fournissant ressources et moyens d'action à l'État) et comme agents économiques bénéficiaires du développement

(cibles des politiques publiques). Les activités économiques ne se limitent pas à l'intérieur du pays. Les agents économiques du pays importent (font rentrer) des marchandises à partir d'autres pays. Ils (les agents économiques) peuvent également exporter (faire sortir) leurs marchandises dans d'autres pays. Il existe donc une relation entre les agents économiques du pays et ceux des autres pays, c'est-à-dire le reste du Monde.

## LES PRINCIPALES FONCTIONS DES AGENTS

### La production

Pour avoir la production réelle, il faut ajouter les impôts prélevés directement sur la production, en particulier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et retrancher les subventions à la production. Cette production totale est mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB). C'est la somme des valeurs ajoutées. Dans le secteur marchand, c'est le produit de la vente qui permet de calculer la valeur ajoutée. Pour les biens non marchands, ce sont les coûts de production qui sont utilisés. Cependant, une production n'est pas comptabilisée dans le PIB, lorsqu'il n'y a ni vente, ni coûts de production. Comme exemples d'activités non comptabilisées, on peut citer le travail des personnes au foyer, ainsi que certains loisirs. Cette manière de comptabiliser a pour conséquence que se marier avec son personnel de ménage fait baisser le PIB. La production est faite à partir de travail, de capital et de consommations intermédiaires. Cependant, seul le travail est nécessaire en théorie. Mais en pratique, quasiment tous les producteurs utilisent des machines ou des outils et des produits consommés lors de la production (matières premières par exemple). Le capital est l'ensemble des biens physiques durables de production. Tous les types de capitaux financiers sont aussi reliés au capital physique qui in fine permettront d'acquérir ce

dernier, entrant ainsi dans le calcul de la valeur de ce capital.

En outre, nous pouvons faire la distinction entre deux types de production. D'un côté, nous avons les sociétés non financières et les ménages (en particulier pour ce qui concerne l'autoconsommation) qui sont les principaux producteurs de biens marchands. La production de biens marchands peut également être une activité annexe des autres agents, comme par exemple les administrations publiques qui publient des livres. La part des différentes activités dans la production totale varie avec le temps. On observe ainsi un recule relatif de la part de l'agriculture et une augmentation relative de la part des transports, des loisirs et de la santé. La part de l'industrie a augmenté jusque dans les années 70, mais depuis, elle décline relativement aux services. De l'autre côté, il y a la production non marchande qui est le fait des administrations. Cette production n'est pas vendue sur un marché et comprend entre autres, l'éducation, la justice, la défense, la police, une partie de l'action culturelle ou encore les routes.

La production est l'activité qui apporte de la valeur ajoutée par la réalisation de biens et de services. Elle consiste à transformer des facteurs de production (matières premières, produits intermédiaires, main d'œuvre, énergie...) en nouveaux produits.

## GUIDE ÉCONOMIQUE

La production réelle est la valeur ajoutée, en d'autre terme, c'est la richesse obtenue. Son calcul est fait sur la base de l'ajout des impôts prélevés directement sur la production, en particulier la TVA, et du retranchement des subventions à la production.

Dans la mesure où elle constitue une valeur ajoutée, la production est utilisée dans la comptabilisation

du produit intérieur brut (PIB). Le PIB est l'indicateur de mesure de la richesse nationale.

Un agent économique : C'est à cause du rôle joué par les ménages, à savoir obtenir un revenu, consommer et épargner qu'on dit que les ménages constituent un agent économique, parce qu'ils participent à animer l'activité économique.



L'autre agent économique est l'entreprise : l'entreprise est aussi un agent économique parce qu'elle contribue à animer l'activité économique par la réalisation d'investissements, la production des biens et/ou services, de profits et la création d'emplois.

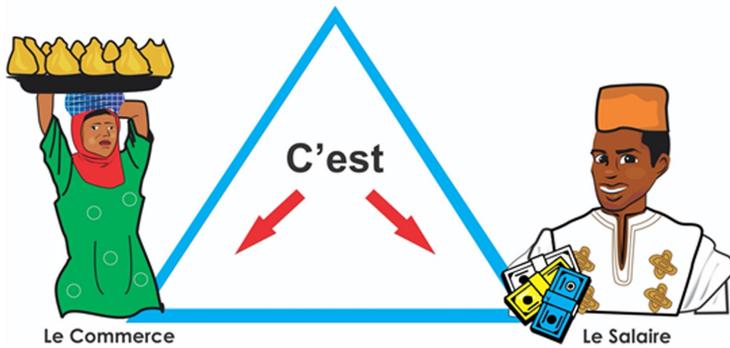
### La distribution des revenus

La production a pour contrepartie des revenus versés aux facteurs de production. Ce sont les salaires et les revenus du capital. Toutefois, les salaires constituent la plus grande partie de ces revenus. Le capital est rémunéré sous forme de paiements d'intérêts, s'il a été acheté par un emprunt sous la forme de dividendes, s'il s'agit d'une société par action, ou encore sous forme de

revenu disponible après paiement des revenus des autres facteurs. Les ménages et les entreprises payent des cotisations et des charges aux administrations publiques. Celles-ci reversent des prestations en cas de maladie, de chômage, pour les enfants ou la retraite. Les principaux impôts sont l'impôt sur le revenu payé par les personnes en fonction de leur revenu, l'impôt sur les sociétés payé sur les bénéfices, et les impôts locaux.

La distribution de revenus se fait par paiement de salaire, de répartition d'intérêt dans le cas d'une société. Les revenus viennent en contrepartie de la production, du travail. Monsieur Sylla a travaillé pendant un mois, son patron lui paye son salaire.

## LE REVENU



Quand la croissance de l'économie de l'État augmente c'est-à-dire quand sa richesse s'accroît, l'État peut procéder à une répartition de la richesse à travers des allocations aux personnes qui ne travaillent pas (les chômeurs), aux malades, aux personnes âgées...



Le revenu est une ressource. Elle peut être obtenue à partir d'un salaire, d'un commerce ...  
La ressource sert à la consommation et à l'épargne.

# LES COMPORTEMENTS DES AGENTS ET DES MARCHÉS

## Les comportements des agents

### La consommation

Il s'agit de la consommation des ménages. La structure de cette consommation change avec le revenu, en particulier la part de l'alimentation est maintenant faible, le logement reste important (loyers ou loyers autoconsommés), la part des transports, de la santé et des loisirs augmente. De la même façon que pour le revenu, des disparités importantes existent pour la consommation.

La consommation est par définition, le fait de consommer des biens et services, généralement dans le but de satisfaire des besoins ou des désirs, mais aussi dans le but de produire d'autres biens et/ou services. Elle peut aussi être perçue comme un acte de destruction à l'origine de l'activité économique. Par cet acte « fondateur » de l'activité économique, l'être humain passif se mue en agent économique actif.

De par sa définition, deux types de consommation peuvent être distingués : la consommation finale et la consommation intermédiaire. La première est un acte de simple destruction destiné à satisfaire un besoin humain. La seconde, qui peut être associée à une destruction créatrice, se rapporte aux biens ou services qui n'ont pas encore achevés leurs itinéraires dans le processus de production.

La consommation peut aussi être publique ou privée.

Ainsi, la consommation est le fait d'agents économiques (ménages, entreprises, etc.) qui, par cet acte de satisfaction d'une grande partie de leurs besoins, l'installent au cœur du débat sur l'efficacité des politiques macroéconomiques de relance. Par définition, les ménages ont une consommation finale alors que les autres agents économiques ont une consommation intermédiaire.

À un niveau microéconomique, la consommation est basée sur des déterminants tels que l'habitude, la structure du ménage, le goût ou encore le milieu d'origine. Par contre, au niveau macroéconomique, l'intérêt de l'analyse se porte sur la consommation finale déterminée par le revenu, son affectation par l'agent économique ou encore l'horizon temporel sur lequel cet agent raisonne.

L'analyse du comportement de consommation des agents revêt alors une importance capitale en science économique et particulièrement en macroéconomie. En sachant aussi que la consommation est la principale composante de la demande globale, son étude devient un préalable à toute modélisation économique (voir Annexe 1 pour plus de détails).

## LA CONSOMMATION



**La Consommation** est l'ensemble des dépenses effectuées pour se nourrir, se vêtir, payer la scolarité des enfants, payer le loyer... Les dépenses sont effectuées en fonction du revenu.

La question de consommation renvoie au pouvoir d'achat des ménages et constitue la principale préoccupation des dirigeants, en particulier ceux des pays en voie de développement.

En Afrique, le jargon 'arrondir le mois' est répandu. Comment faire face à ses besoins élémentaires et incompressibles quand le revenu qu'on touche est insuffisant ?

À titre illustratif, Monsieur Sylla touche un salaire mensuel de trois millions de GNF. Comme expliqué plus haut, il a une épouse et un enfant. Il réside dans un quartier populaire dont les frais de loyer lui coûtent un million de GNF par mois. La scolarité de sa fille lui coûte deux cent mille GNF par mois. La dépense pour la nourriture lui coûte un million cinq cent mille GNF. Le transport aller-retour de son

domicile à son lieu de travail est de quatre cent cinquante mille GNF.

Ne serait-ce que pour ces dépenses, Monsieur Sylla a déjà fait un découvert de 150 mille GNF pour arrondir le mois. Avec son salaire, il ne peut faire face ni aux éventuelles maladies, ni aux besoins en loisirs, ni aux dépenses imprévues. De surcroît, Monsieur Sylla ne peut même pas songer à épargner de l'argent pour préparer sa retraite ou l'avenir de ses enfants. Il est plutôt endetté.

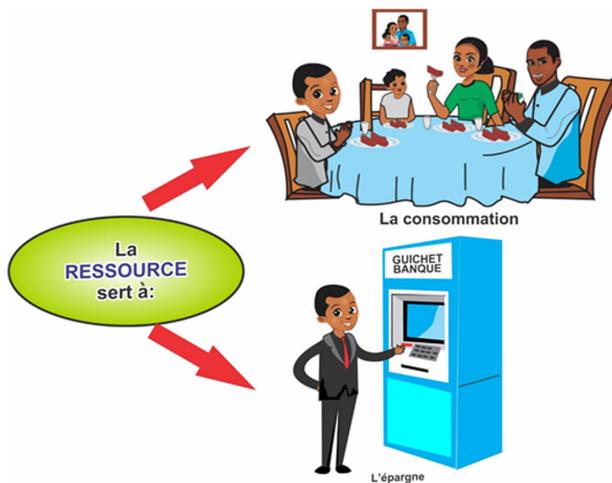
Toutes les dépenses citées constituent la structure de la consommation d'un ménage.

Cette structure varie selon le revenu de chaque ménage. Par exemple, Monsieur Sylla, avec son revenu, ne songe même pas à prendre des vacances en dehors de son lieu de résidence. Contrairement à lui, son Directeur voyage chaque année avec sa famille pendant ses vacances. Ils habitent dans un quartier résidentiel et s'achètent des cadeaux sans compter.

## L'épargne et l'investissement

L'épargne correspond à la partie du revenu d'un ménage ou d'une entreprise qui, durant une période donnée, n'est pas affectée à la consommation. Elle est généralement confiée à un organisme financier qui la rémunère (par un taux d'intérêt).

L'investissement, quant à lui, représente l'ensemble des biens et services achetés par les agents économiques au cours d'une période donnée pour produire ultérieurement d'autres biens et services. À la différence de l'épargne, l'investissement a une fonction (utilisation) définie.



Il arrive que Monsieur Sylla ne consomme pas tout son revenu. Il épargne une partie pour les besoins futurs, c'est-à-dire qu'il place une partie de son revenu dans une banque.

L'épargne est ensuite utilisée pour l'investissement. On peut distinguer deux types d'investissement selon les cas suivant : i) si l'investissement remplace un capital obsolète ou usé, alors c'est l'amortissement ou ii) s'il correspond à du capital nouveau, il s'agit dans ce cas d'une accumulation nette de capital qui correspond également à une augmentation de la valeur du

capital.

Par définition, l'investissement représente l'ensemble des biens achetés par les particuliers et les entreprises pour accroître leur stock de capital en vue de produire d'autres biens et services dans le futur. À partir de cette définition, nous constatons que l'investissement peut être approché sous deux aspects

différents dans l'analyse de l'activité macroéconomique. En effet, en tant que composante de la demande agrégée, l'investissement se présente comme une dépense qui soutient l'activité économique, et dans la mesure où il accroît les capacités productives, l'investissement est souvent considéré comme un facteur de production. En outre et tout comme c'était le cas pour la consommation, l'investissement peut être privé (dépenses en équipements et achat de biens immobiliers) ou public (équipements collectifs).

L'investissement peut également être considéré comme un investissement de capacité qui permet d'augmenter les quantités produites, ou comme un

investissement de productivité qui permet de fabriquer autant mais à un coût plus faible. En pratique, les investissements sont souvent de deux types à la fois, mais cette distinction reste quand même pertinente. Tout comme dans le cas de la consommation, une analyse plus détaillée de l'investissement est très importante en économie (voir Annexe 2 pour plus de détails)

### C'est quoi un investissement :

C'est lorsque les actionnaires d'une entreprise (les propriétaires de l'entreprise) dépensent de l'argent pour acheter des équipements, des moyens de production, en vue de faire fonctionner une entreprise.

## INVESTISSEMENT



Actionnaires



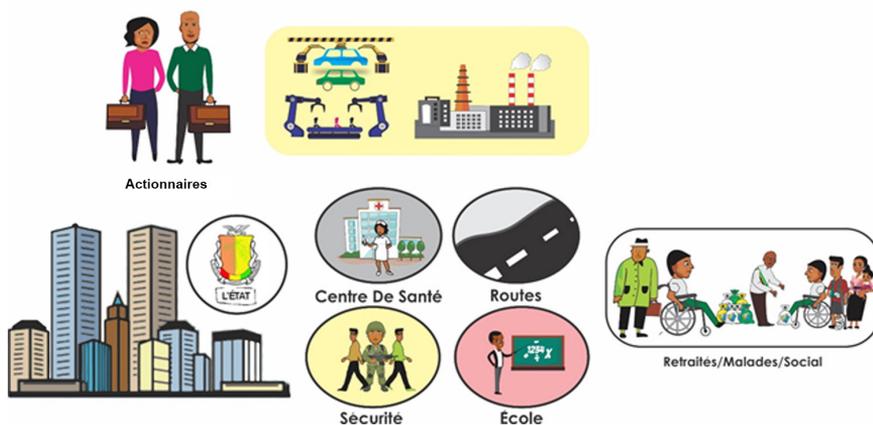
Biens et Equipement

## Les transactions financières

Toutes les opérations de vente ou d'achat, quel que soit le type de bien, ont une contrepartie monétaire. Lorsque l'on regarde le résultat net, il y a des agents qui finissent par dépenser plus

que ce qu'ils ont gagné. De façon symétrique, d'autres agents ont forcément la contrepartie en revenu disponible. Les agents ayant besoin de financement vont contracter des dettes auprès des agents ayant une capacité de financement, sous forme de titres (obligations, actions), de prêts ou de monnaie.

### LES TRANSACTIONS FINANCIERES



Les transactions financières s'effectuent de la manière suivante :

L'entreprise AB (agent économique) reçoit les contributions de ses actionnaires qui déposent l'argent dans son compte. Elle investit l'argent obtenu pour importer des matières premières achetées à partir de la Côte d'Ivoire (reste du monde). Mais, l'argent ne suffit pas. Elle contracte un emprunt auprès de la Banque (agent économique). L'argent emprunté est utilisé pour acheter de nouveaux matériels de

fabrication. Après quelques mois, elle produit des habits qu'elle vend. Les ménages, à l'image de Monsieur Sylla, achètent ces habits pour leurs enfants.

L'argent obtenu des ventes est en partie réinvesti dans l'entreprise et l'autre partie est utilisée pour rembourser la Banque.

Au-delà de ce circuit, l'entreprise enrichit l'État en lui payant des taxes et des impôts. L'État, à son tour, utilise les recettes issues des taxes et impôts pour faire des dépenses

sociales et financer ses différentes politiques.

L'entreprise enrichit également les ménages en payant ceux qui travaillent en son sein. D'autres entreprises qui achètent les habits pour les revendre réalisent également des profits.

La Banque aussi réalise des profits

grâce aux intérêts obtenus à travers le remboursement de la dette qu'elle a accordée à l'entreprise.

Ainsi, une transaction financière peut se démultiplier et faire intervenir plusieurs acteurs. C'est pourquoi, les États développent des politiques pour attirer les entreprises à investir chez eux.

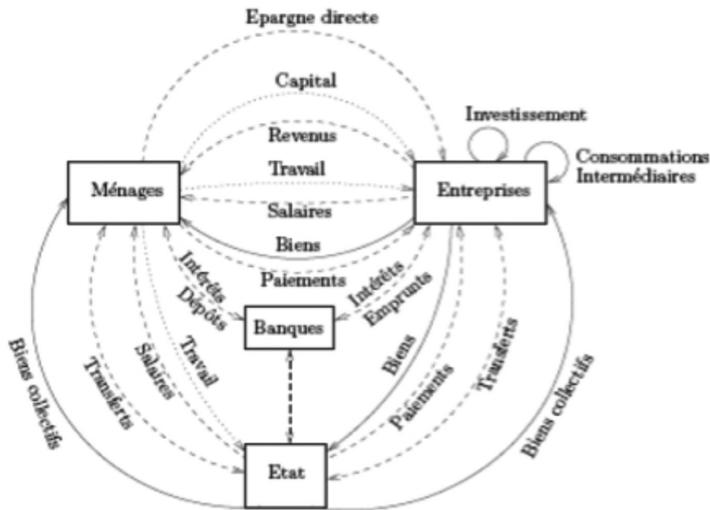


Schéma des agents et des rapports économiques

Pour l'instant, nous avons parlé de flux de biens et de monnaie sans parler de valeur ou de prix. Nous allons donc nous pencher maintenant sur la question des marchés, de leur fonctionnement et de la formation des prix. Même si nous ne nous intéressons qu'aux flux, la valeur monétaire associée est intéressante, puisque c'est ce qui permet d'additionner les différents produits. Pour mesurer

la production par exemple et rendre comparable la production de voitures et de tomates, on va multiplier ces biens par leurs prix, ce qui donne leur valeur, avant de les additionner, de comparer leur poids dans la consommation ou de faire toute autre mesure.

Les marchés apparaissent à divers niveaux dans le circuit (marché des biens, du travail, marché financier

pour le capital, etc.). Après un bref rappel théorique, nous allons détailler ces différents marchés.

## Les marchés

Par définition, un marché est un lieu de rencontre des offres et des demandes de biens et de services sur lequel va s'établir un prix. Un prix est associé à chaque bien. C'est la quantité de monnaie que l'on doit donner pour avoir une unité de ce bien. Pour chaque produit, il y a un marché. De nombreux marchés peuvent être rassemblés à certains endroits, comme par exemple dans une échoppe, sur une place du marché (on y trouve de nombreux produits qui sont associés chacun à un marché), dans une épicerie qui vendrait à la fois des tomates sur le marché de la tomate, des pots de moutarde sur le marché des pots de moutarde, ou être spécialisés comme dans le cas de la vente d'automobile (on ne trouve que des automobiles chez un concessionnaire).

*L'entreprise AB vend des habits (biens) à dix mille GNF le pantalon. Ce prix est constitué du prix de revient et du bénéfice. Le prix de revient tient compte des différents coûts liés au fonctionnement, aux charges sociales et fiscales de l'entreprise ... Mais, tout n'est pas répercuté sur un seul article (un seul pantalon). L'entreprise procède à un calcul d'amortissement de manière à faire amortir par plusieurs articles, pour éviter un surpris des articles. À cela, s'ajoute le bénéfice*

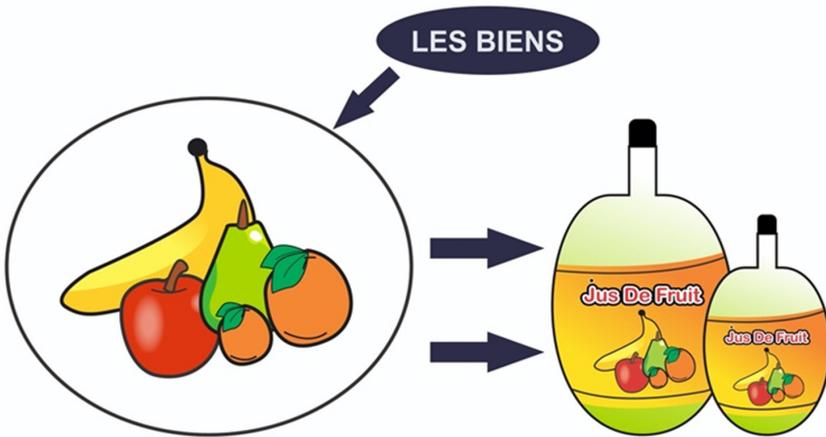
que l'entreprise doit gagner sur chaque article. Le bénéfice, c'est l'intérêt obtenu après déduction des charges.

L'entreprise AB réalise également des services. Le service est une prestation immatérielle. Ce service est réalisé à travers des conseils qu'elle apporte à d'autres entreprises de la sous-région auxquelles elle facture ses prestations. Cette facturation tient également compte des différentes charges, notamment les honoraires des consultants.

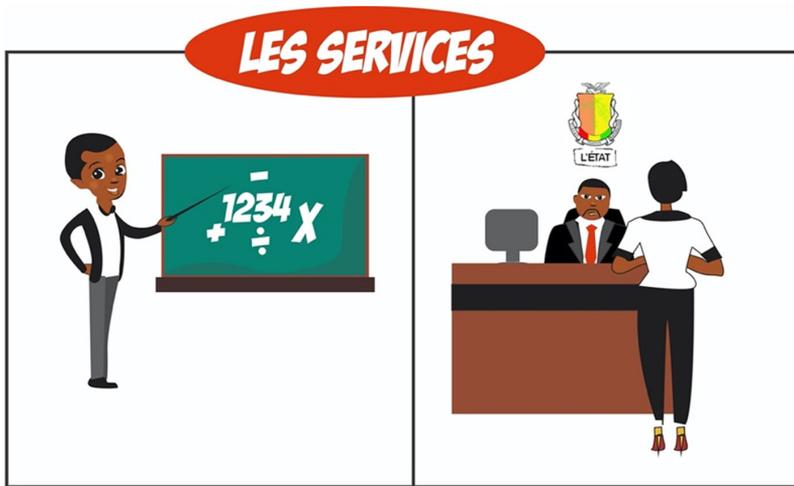
Les biens et les services proposés par l'entreprise AB s'appellent des offres. Une offre est un bien ou un service mis sur le marché pour répondre à une demande. La demande est le besoin exprimé par les clients. Lorsque l'offre est supérieure à la demande, c'est-à-dire lorsqu'il y a plus de biens et services que d'acheteurs, il y a abondance donc les prix baissent. À l'inverse, les prix augmentent. C'est la loi du marché.

## Le marché des biens et services

Le marché des biens et services est ce marché « global » où se rencontrent la demande et l'offre agrégés de biens et services. L'équilibre sur ce marché permet de déterminer les niveaux de production et des prix des biens et services qui satisferont l'ensemble des agents économiques.

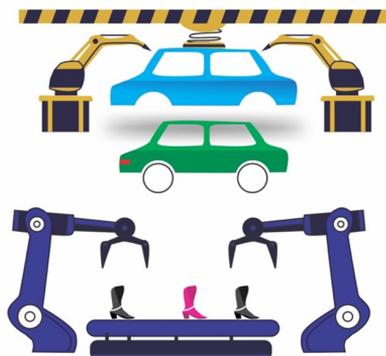


Les biens : Ce sont les produits matériels finis obtenus à partir d'une transformation. Exemple : le jus de fruits obtenu à partir des mangues.



Les services sont des productions immatérielles qu'on ne peut pas toucher du doigt. Exemples : la consultation, le conseil, ...

## PRODUCTION DE BIENS ET SERVICES



La production des biens et services : Une entreprise produit des biens ou des services. Certaines produisent les deux.

### Le marché du travail

Par définition, le marché du travail est ce marché particulier où s'échangent une offre de travail émanant des ménages (salariés) et une demande de travail émanant des entreprises, et où se déterminent les niveaux d'équilibre du taux de salaire et de l'emploi. L'équilibre sur ce marché est tel que l'offre de travail est égale à la demande de travail pour un niveau d'emploi et un taux de salaire. Cet équilibre sera dit de plein emploi si

au taux de salaire réel du marché, à la fois l'offre de travail émanant des ménages et la demande de travail émanant des entreprises sont satisfaits.

Par conséquent, il ne peut exister que du chômage volontaire provenant des ménages pour qui l'utilité procurée par la consommation résultant du salaire ne compense pas la perte d'utilité résultant de la renonciation au loisir.



L'emploi : C'est l'action de recruter des travailleurs au sein de l'entreprise.

Dans un pays, il y a des personnes diplômées d'université, d'écoles techniques ou qui ont appris un métier. Bref, des personnes valides et qui désirent travailler pour avoir un revenu et subvenir à leurs besoins. Ces personnes font une offre de travail. En d'autres

termes, elles expriment auprès de ceux qui emploient, notamment les entreprises, leurs compétences et leurs savoir-faire. À l'inverse, l'entreprise fait une demande d'emploi pour recruter des personnes ayant des compétences sur les métiers de l'entreprise.



Lorsque dans un pays, l'offre de travail devient supérieure à la demande de travail, il y aura du chômage, c'est-à-dire des personnes qui ne trouvent pas de répondant à leur offre de travail.

Si à l'inverse, c'est la demande qui est supérieure, ou bien s'il y a un équilibre entre l'offre et la demande d'emploi, alors on parle de plein emploi.

Exemple : Monsieur Sylla a été

remercié par son directeur. Il ne travaille plus depuis 6 mois. Il est au chômage. L'entreprise ZZ a besoin d'un chauffeur. Monsieur Sylla vient de voir l'annonce dans un journal. Comme il est chauffeur de profession, il a déposé sa candidature. Après examen du dossier de Monsieur Sylla, il est recruté comme chauffeur dans l'entreprise ZZ. C'est cela le marché du travail.

## Le marché de la monnaie

Le marché de la monnaie peut être caractérisé à l'aide de la théorie quantitative de la monnaie. Ainsi, sous les hypothèses d'une économie en concurrence et information parfaites au sein de laquelle les agents sont rationnels

et le niveau de production fixé au plein emploi, nous avons que les agents non financiers ne détiennent pas d'encaisses spéculatives et que par conséquent, la monnaie n'est demandée que pour le motif de transaction (et de précaution).



# LES MESURES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, LA LOI DES FINANCES, LES IMPÔTS, LES TAXES ET LES DETTES

## Les principales mesures de l'activité économique

Pour mesurer l'activité économique, les macro-économistes font appel aux trois grandes statistiques que sont : le produit intérieur brut (PIB), l'indice des prix à la consommation (IPC) et le taux de chômage. En effet, ces trois statistiques, qui permettent d'exprimer en termes quantitatifs l'évolution de l'économie, vont être utilisées par les macro-économistes pour construire et vérifier leurs théories explicatives de la manière dont fonctionnent les systèmes économiques.

### Le Produit Intérieur Brut (PIB)

Le PIB mesure à la fois le revenu agrégé de tous les membres d'une économie et la dépense totale qu'ils affectent à l'acquisition de la production de biens et services de cette économie.

Vu sous l'angle du revenu, le PIB nominal évalue les biens et services produits aux prix courants alors que le PIB réel les évalue aux prix constants. Dès lors, le PIB réel ne

croît que si les quantités produites de biens et services augmentent, alors que le PIB nominal ne peut augmenter également que si ce sont les prix, et non les quantités, qui s'élèvent. Vu sous l'angle des dépenses, le PIB est égal à la somme des valeurs des quatre catégories de dépenses que sont : la consommation, l'investissement, les dépenses publiques et les exportations nettes.

Du PIB réel au PIB nominal ...

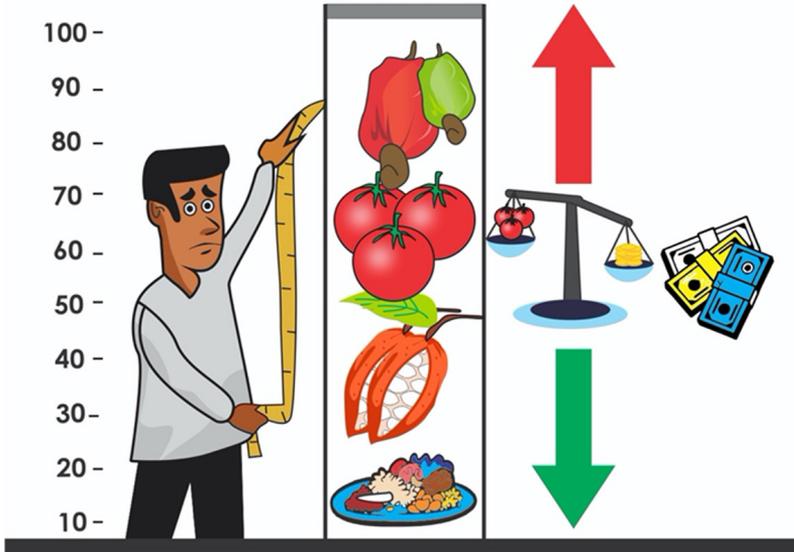
Le PIB est l'indicateur de mesure de la richesse nationale. Il permet de savoir si la richesse d'un pays a augmenté ou diminué. Il peut être nominal ou réel.

Il est nominal lorsqu'il repose sur les prix des biens et des services.

Il est réel lorsqu'il repose sur la quantité des biens et des services.

La valeur ajoutée de la richesse nationale par an est appelée croissance. Elle est positive si cette valeur ajoutée est constatée. Elle est négative s'il n'y a pas de richesse créée par an.

## Le Produit Intérieur Brut



Le Produit Intérieur Brut (PIB) : est un indicateur économique très utilisé, qui mesure le niveau de production d'un pays. Il est défini comme la valeur totale de la production interne de biens et services dans un pays donné au cours d'une année, donnée par les agents résidents à l'intérieur du territoire national, quelles que soient leurs nationalités.

### Le taux d'inflation

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure le prix d'un panier constant de biens et services achetés par le consommateur moyen. L'IPC est le coût moyen des biens et services achetés par

un ménage type mesuré, en se référant à une année de base fixée.

Tout comme le déflateur du PIB, qui est obtenu en rapportant le PIB réel au PIB nominal, cet indice des prix mesure le niveau général des prix et sert au calcul du taux d'inflation.



L'inflation est la hausse généralisée et continue des prix sur le marché. Pour mesurer cette inflation, l'État utilise l'indice des prix à la consommation (IPC).

## Le taux de chômage

Le taux de chômage indique la part de la population en âge et

désireuse de travailler qui ne trouve pas d'emploi. L'accroissement du taux de chômage est normalement associé à une baisse du PIB réel.

## Le taux de chômage



Le taux de chômage est l'indicateur qui permet de savoir le nombre de personnes aptes à travailler mais qui ne travaillent pas par défaut de demande d'emploi. L'accroissement du taux de chômage est normalement associé à une baisse du PIB réel.

## La balance commerciale

Dans un pays, les autorités comparent les marchandises et les services importés (entrés dans le pays) et les marchandises et services exportés (sortis du pays). Cela s'appelle la balance commerciale.

Si les biens et services importés sont supérieurs aux biens et services exportés, on dit que la balance commerciale est déficitaire, c'est-à-

dire que le pays participe moins à la compétitivité internationale. Dans ce cas, il y aura moins de devises qui vont rentrer dans le pays...

À l'inverse, si les biens et services exportés sont supérieurs aux biens et services importés, on dit que la balance commerciale est excédentaire. Le pays produit beaucoup, son économie est compétitive et les devises sont suffisamment disponibles...

## L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)

L'indicateur de pauvreté humaine (IPH) est un indice permettant de caractériser le niveau de pauvreté au sein d'un pays. Il est créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La pauvreté est essentiellement estimée par le nombre de personnes vivant avec un revenu en-dessous du niveau dit de pauvreté, qui est estimé en 2002

à deux (2) USD<sup>1</sup> par jour. D'autres niveaux de pauvreté sont fixes : 1, 4 et 11 USD par jour, ce qui permet d'affiner l'analyse ; le niveau de revenus de un (1) USD par jour est appelé niveau d'extrême pauvreté. L'IPH, plutôt adapté au classement des pays pauvres ainsi qu'à celui des pays en développement, est calculé à partir des indicateurs suivants : i) indicateur de longévité (P1) ; ii) indicateur d'instruction (P2) ; iii) indicateur de conditions de vie (P3).

### INDICATEUR DE PAUVRETÉ HUMAINE (IPH)



Plus de 2 dollars par jour



Moins de 2 dollars par jour

<sup>1</sup> USD: dollar US, dollar Américain.

L'IPH permet de vérifier si les revenus que gagnent les individus d'un pays leur permettent de subvenir à leurs besoins élémentaires.

Pour mesurer cet indicateur, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 2002

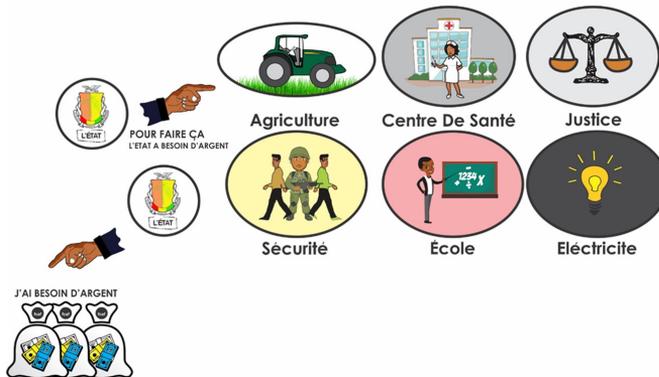
indique que toute personne vivant avec un revenu en-dessous de 2 USD<sup>2</sup> par jour est dans l'extrême pauvreté. Cela signifie que cette personne n'est pas à même de faire face aux besoins les plus élémentaires comme se nourrir, se vêtir, se loger, se déplacer.

## La loi des finances

Les lois de finances déterminent, pour un exercice, la nature, le montant et l'affectation des ressources (revenues) et des charges (dépenses) de l'État, ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte. Ce sont des lois ordinaires, mais qui sont adoptées selon une procédure de vote spéciale. Il existe plusieurs types de lois de finances qui font toutes l'objet d'un vote du Parlement en tant qu'autorité budgétaire à savoir : i) la loi de finances initiale

(LFI) qui autorise notamment la perception des ressources de l'État et des impositions de toutes natures attribuées à des personnes morales autres que l'État. C'est également elle qui emporte l'autorisation pour l'État d'emprunter pour se financer ; ii) les lois de finances rectificatives (LFR) ou «collectifs budgétaires» qui modifient en cours d'année les dispositions de la LFI ; iii) la loi de règlement qui arrête le montant définitif des recettes et des dépenses de l'exercice, ainsi que le résultat budgétaire (déficit ou excédent) qui en découle.

## La loi des finances



<sup>2</sup> USD: dollar US, dollar Américain.

Le champ des lois de finances comprend un «domaine réservé», sur lequel d'autres lois ne peuvent intervenir : notamment la détermination des ressources et des charges de l'État pour l'année à venir. Elles partagent aussi, avec les lois «ordinaires», plusieurs domaines comme les dispositions fiscales n'ayant pas d'impact financier sur l'année suivante, ou les modalités de répartition des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Les lois de finances répondent à des règles de vote et de présentation très strictes. Le Parlement dispose d'un délai de 70 jours pour se prononcer sur les projets de la loi de finances initiale. L'Assemblée nationale est toujours saisie en premier de ces textes.

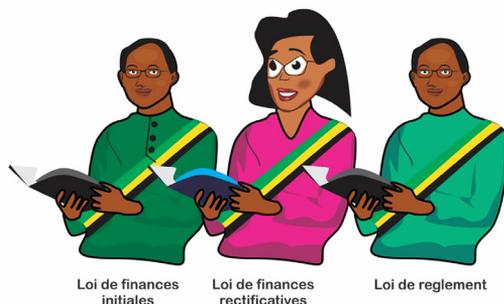
L'État, pour faire face aux demandes sociales, c'est-à-dire couvrir les dépenses sociales comme la santé, la scolarité, l'agriculture, l'électricité... ou encore exercer ses pouvoirs régaliens comme assurer la sécurité, la justice, protéger l'intégrité du territoire etc, a besoin de beaucoup d'argent. Mais, l'État n'est pas une entreprise qui produit et qui réalise des bénéfices. Il est donc obligé de se tourner vers les citoyens pour leur demander de contribuer à l'effort national à partir du revenu de chacun. Pour éviter un abus de l'État, les citoyens ont

tenu à ce que cette contribution soit autorisée par leurs représentants réunis en assemblée. C'est pourquoi, on parle de députés élus, de l'assemblée nationale ou de parlement.

C'est ainsi qu'à la fin de chaque année, le gouvernement envoie un projet de loi aux députés pour leur demander de l'autoriser à percevoir la contribution (impôts et taxes) des citoyens et de tous les résidents en vue de couvrir les dépenses publiques. Ce projet de loi, une fois voté, devient la loi des finances initiale. Si en cours d'année, le gouvernement trouve qu'il s'est trompé dans les estimations de recettes ou de dépenses, ou encore qu'il constate la survenance d'un fait imprévu, il demande aux députés de voter une loi de finances rectificative (ou collectifs budgétaires) pour corriger la loi de finances initiale. Après exécution de la loi des finances, le gouvernement doit justifier son respect de l'autorisation parlementaire sur l'exécution des recettes et des dépenses par une autre loi qui sera voté par les députés. Cette loi s'appelle loi de règlement.

Ce sont donc les trois lois des finances qui existent : la loi de finances initiale, la loi de finances rectificative et la loi de règlement.

## DÉPUTÉS



## ARCHITECTURE DU PROJET DE LOI DES FINANCES (PLF)

La première partie, intitulée «Conditions générales de l'équilibre financier», a principalement trait aux recettes. Elle autorise la perception des impôts existants, comprend l'ensemble des mesures, notamment fiscales, ayant un impact sur le budget de l'État pour l'année du PLF, et détermine, dans un «article d'équilibre», les conditions de l'équilibre général du budget. Cet article comporte également le tableau de financement de l'État et autorise celui-ci à émettre des emprunts.

La seconde partie, qui est surtout relative aux dépenses, ne peut être discutée avant l'adoption de la première partie. Elle porte principalement sur les «moyens des politiques publiques et dispositions spéciales», à savoir

l'ensemble des moyens des ministères. Auparavant, elle fixait le montant des crédits reconduits automatiquement d'une année sur l'autre (services votés) d'une part, et des mesures nouvelles, d'autre part. La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a supprimé cette distinction pour faire voter les crédits dès le premier franc.

Enfin, sont présentées les opérations à caractère temporaire et les dispositions permanentes (fiscales et non fiscales) qui n'ont pas d'impact financier sur l'année du PLF (soit que ces dispositions aient un effet différé sur le budget de l'État, soit qu'elles bénéficient à d'autres personnes morales que l'État, par exemple les collectivités territoriales).

ARCHITECTURE DU PROJET DE LOI DES FINANCES (PLF)



Enfin, des états législatifs annexés développent certains articles du PLF. De nombreux documents accompagnent le PLF.

Les Annexes explicatives bleues sont des annexes budgétaires obligatoires, dont le nombre est limitativement fixé par la loi organique. Leur objet est d'expliciter le PLF en donnant le détail des crédits pour chaque mission du budget général, ainsi que pour les budgets annexes (Contrôle et exploitation aériens; Publications officielles et information administrative) et les différents comptes spéciaux du trésor (CAS, comptes de commerce, comptes d'opération monétaire et comptes de concours financiers). Partie intégrante du projet budgétaire, les bleus doivent être déposés en même temps que le PLF par le Gouvernement, ou obligatoirement, au plus tard le 1er mardi d'octobre. Les bleus sont modifiables par les parlementaires dans le cadre de l'exercice de leur pouvoir d'amendement. Une fois le PLF adopté, il acquiert également une valeur législative.

Les Annexes générales «jaunes» résultent, pour l'essentiel, des demandes de rapport formulées par le Parlement. Elles concernent des domaines extrêmement variés (effort financier de l'État en faveur des politiques publiques ou des collectivités territoriales, État actionnaire, associations financées par l'État, personnels affectés dans les cabinets ministériels...).

Les Documents de politique transversale «orange» permettent de retracer les crédits de politiques publiques transversales qui ne peuvent être constituées en mission (par ex. politique de la ville, de sécurité routière...).

La grande innovation du régime LOLF est d'avoir introduit la performance dans la démarche budgétaire, notamment en « budgétisant » les objectifs de programmes et les indicateurs de performance dans les projets annuels de performances (PAP). Formellement, les PAP prennent la forme de bleus budgétaires, même s'ils ne sont ni modifiables,

ni juridiquement obligatoires<sup>3</sup>.

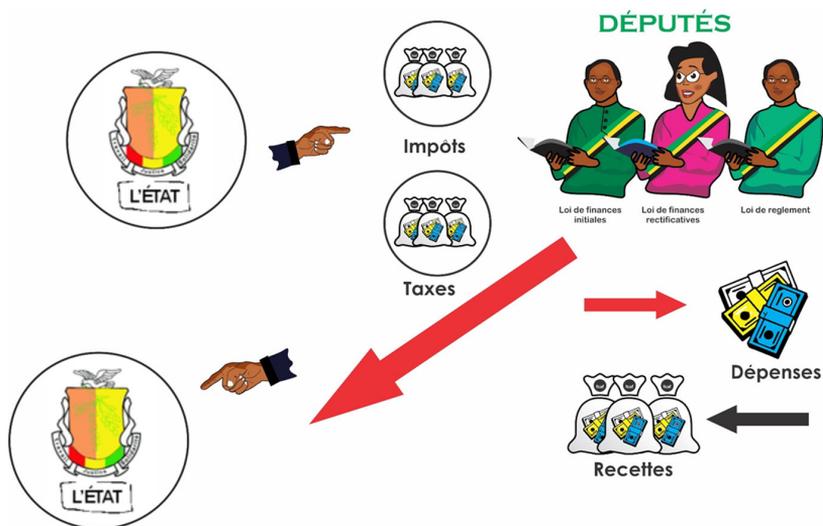
Monsieur Sylla décide de prévoir les dépenses qu'il va faire en 2020. Mais pour ce faire, il faut qu'il sache ce qu'il va avoir comme revenu. En effet, c'est en fonction du revenu qu'on planifie les dépenses. Cette schématisation est valable pour le budget de l'État.

La première partie du budget de l'État est constituée de la description des recettes à recouvrer et la deuxième partie porte sur la prévision des dépenses.

Cette présentation permet de fixer les conditions d'équilibre général du

budget. Souvent, les recettes des pays ne peuvent pas couvrir leurs dépenses. On dit que le budget est déficitaire. Pour combler ce déficit, l'État procède à des emprunts auprès des bailleurs de fonds.

Depuis quelques années, il y a eu beaucoup de changements dans la conception du budget. Le pouvoir des députés est renforcé avec l'adoption de nouvelles lois organiques relatives aux lois de finances dans beaucoup de pays. Les députés examinent désormais l'ensemble des dépenses y compris celles qui ont fait l'objet d'approbation au cours de l'exercice précédent.



<sup>3</sup><https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/ressources-depenses-etat/budget/qu-est-ce-qu-loi-finances.html>

## LES IMPÔTS ET LES TAXES

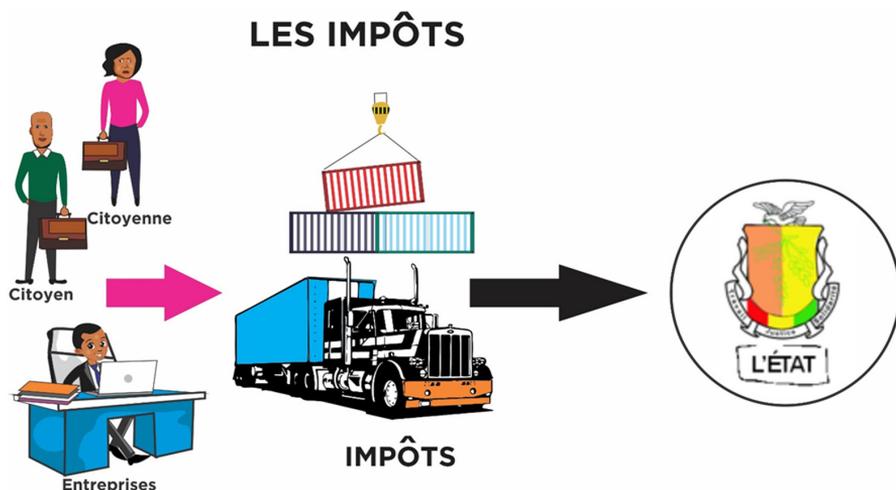
Le système fiscal de chaque pays repose sur un certain nombre de prélèvements obligatoires qui ont des fondements différents ainsi que des appellations différentes. Par simplification, le vocabulaire juridique est bien souvent malmené

et certains termes sont utilisés à la place d'autres : c'est le cas des mots « taxe » et « impôt ». Si l'un et l'autre correspondent à des prélèvements fiscaux, ils sont toutefois bien différents dans leur nature<sup>4</sup>.

### Les impôts

De manière simplifiée, l'impôt est une somme d'argent qui est payée tant par des personnes physiques (vous et moi) que par des personnes morales (les sociétés, les associations, etc.). C'est aussi une somme d'argent qui est prélevée

en fonction de la « richesse » et de la faculté de chacun à pouvoir payer ladite somme (d'où la notion par exemple de progressivité de l'impôt). Ce prélèvement est obligatoire, sauf cas d'exonération, sous peine de sanctions à l'encontre des contribuables.



L'impôt est payé à l'État et n'est pas la contrepartie d'un service « particulier et identifié » : contrairement par exemple, au cas

où l'on paie les services recourant d'un artisan pour avoir eu recours à lui. Ici, l'impôt ne vient pas rémunérer l'État pour ses services<sup>5</sup>, mais vient

<sup>4</sup>Valoxy, cabinet d'expertise comptable dans les Hauts de France, page 1.

<sup>5</sup>D'autres prélèvements existent pour cela.

contribuer à former le budget de l'État : on dit que l'impôt sert à couvrir les dépenses publiques et à réaliser les prestations économiques et sociales de l'État.

L'impôt est une prestation pécuniaire, prélevée régulièrement par voie d'autorité, à titre définitif, et sans contrepartie directe, en vue de couvrir les charges publiques (Georges Vedel). Enfin, il est généralement défini par cinq caractéristiques essentielles (cf. Arrêt du Conseil d'État du 21 novembre 1958 Vs « Syndicat national des transporteurs aériens »).

L'impôt est pécuniaire c'est-à-dire qu'il est prélevé en monnaie, sur la base d'une somme qui peut être traduite en valeur monétaire. Au Bénin, l'impôt est prélevé en Franc CFA. Il est effectué par voie d'autorité, ce qui signifie que l'État ou plus généralement la puissance publique fixe la liste des redevables de l'impôt (via ce que l'on appelle un rôle) qui sert ensuite de base à l'établissement puis à l'envoi des avis d'imposition. L'impôt est opéré à titre définitif c'est-à-dire que contrairement à un emprunt par exemple, la somme d'argent prélevée a vocation à appartenir à l'État.

L'impôt sert à financer les personnes publiques : comme dit précédemment, l'impôt est affecté au budget de l'État. Enfin, l'impôt est

sans lien avec le fonctionnement du service.

L'impôt est régi par un principe qui est celui de l'égalité des citoyens devant les charges publiques c'est-à-dire qu'il doit en principe être acquitté par toute personne qui en est redevable mais cela ne fait pas obstacle à ce que son montant soit adapté au cas par cas à chaque contribuable : selon ses ressources, son patrimoine. L'impôt est donc le moyen d'exprimer la solidarité et l'égalité des citoyens devant les dépenses publiques, indépendamment des avantages reçus ou des services utilisés.

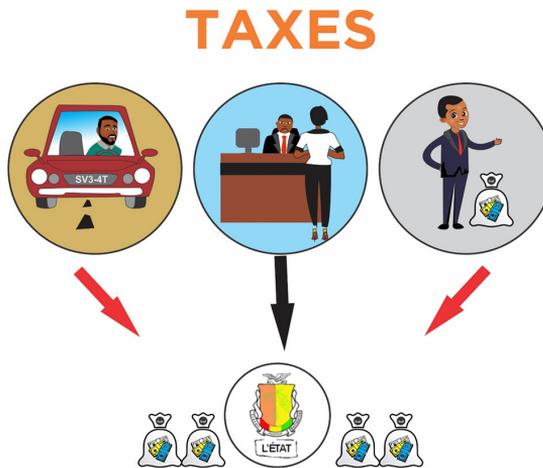
## Les taxes

Fondamentalement, une taxe n'est pas bien différente d'un impôt en ce sens qu'il s'agit également d'un prélèvement fiscal définitif. La taxe est également une somme d'argent qui est payée par des contribuables : elle est donc pécuniaire, obligatoire quand elle est due et effectuée par voie d'autorité<sup>6</sup>. La véritable différence entre l'impôt et la taxe réside dans leur finalité : la taxe est liée à une prestation de service rendue par un organisme de service public. La taxe vient, en effet, rémunérer le fonctionnement d'un service public ou l'utilisation d'un ouvrage public, contrairement à l'impôt qui n'est pas affecté à une dépense en particulier mais qui concourt au budget global de l'État. Il faut souligner toutefois que

<sup>6</sup>Valoxy, cabinet d'expertise comptable dans les Hauts de France, page 1.

la taxe n'est pas proportionnelle au service rendu et que, même si un contribuable ne bénéficie pas du service, il doit tout de même payer cette taxe : il s'agit, encore une

fois, du principe de solidarité des citoyens au regard des dépenses publiques. Le montant de la taxe est donc généralement fixe et ne varie que très peu.

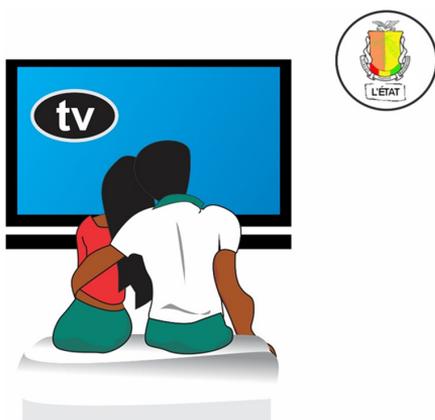


## Les redevances

Ce dernier point permet également de différencier la taxe de la redevance. Cette somme est payée par les usagers des services publics ou des ouvrages publics en contrepartie des services ou de l'utilisation de ce service ou de cet ouvrage. Toutefois, contrairement à la taxe, la redevance est une somme proportionnelle, et varie en fonction de l'utilisation du service ou de l'ouvrage par l'utilisateur. Ainsi, le montant de la redevance varie en fonction du coût du service. Enfin, il faut souligner que seuls les utilisateurs du service vont devoir payer la redevance : ceux

qui ne l'utilisent pas n'en sont pas redevables. La redevance est donc la somme d'argent versée par un usager d'un service ou d'un ouvrage public.

La redevance qui porte le mieux son nom, et peut être la plus emblématique est la redevance TV, qui n'est due que par les personnes qui utilisent un téléviseur (autour de 95% des citoyens). On en trouve également d'autres : i) Redevance sur les ordures ménagères (REOM), dont la base est différente de la taxe ; ii) Redevance d'archéologie préventive ; iii) Redevance d'assainissement.



## Entreprises

Maintenant que les choses sont clarifiées, il est intéressant de cerner plusieurs exemples d'impôts et taxes (et de redevances). En effet, la loi ne manque pas d'écarts de langage en la matière<sup>7</sup>. Nous donnons quelques exemples en Annexe 3. La liste des taxes est très étendue et il serait fastidieux de les énumérer toutes. En définitive, si l'on veut schématiser, nous avons :

✓ L'Impôt : cas le plus courant, son montant n'est pas affecté et

ne dépend pas de l'utilisation d'un service public.

✓ La Taxe : elle est payée par tous, même par les non usagers du service public et n'est pas proportionnelle mais rémunère un service.

✓ La Redevance : elle n'est payée que par les usagers d'un service, rémunère ce service et est proportionnelle.

## La dette et le service

La dette de l'État est l'ensemble des emprunts que ce dernier a émis ou garantis et dont l'encours (c'est à dire le montant total des emprunts) résulte de l'accumulation des déficits de l'État. (Institut de National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE))<sup>8</sup>.

Le service de la dette est la somme que l'emprunteur doit payer chaque année pour honorer sa dette. Il ne faut pas le confondre avec la charge de la dette, qui ne recouvre que le poids des intérêts seuls. (Wikipédia, 20 juin 2019).

Cette somme comprend deux parties : 1) Les intérêts qui sont

<sup>7</sup> <https://blog.valoxy.org/differences-y-a-t-entre-taxe-impot/>

<sup>8</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1553>

calculés en appliquant un taux d'intérêt au capital restant dû (la somme qui n'a pas encore été remboursée). Ce taux d'intérêt est fixé au moment de l'emprunt. 2) Le principal, c'est-à-dire le montant du capital emprunté qui est remboursé

chaque année (annuité). Ce montant dépend donc de la durée et du montant total de l'emprunt (par exemple on peut rembourser un dixième de la dette pendant dix ans).

## UN MODÈLE INTÉRESSANT À CONSIDÉRER : L'ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ

L'économie sociale de marché<sup>9</sup>, c'est concilier à la fois l'économie de marché présentée comme un universel indiscutable et indépassable, et le souci de la justice sociale. La conception de l'économie sociale de marché lie le principe de la liberté des marchés et celui de la compensation sociale. Ainsi, les avantages de l'économie de marché, comme ceux de la liberté économique et du progrès technique, sont mariés avec des objectifs sociaux comme le haut taux d'emploi.

Ludwig Erhard, le Premier ministre fédéral allemand de l'Économie (1949-1963) sous le chancelier Konrad Adenauer, est considéré comme le père de l'économie sociale de marché.

L'objectif de l'économie sociale de marché est le plus de prospérité possible avec une protection sociale aussi étendue que possible.

Il s'agit de profiter des avantages de l'économie de marché, comme la liberté de choisir son travail, la liberté des prix, la concurrence et une offre étendue en biens d'un prix abordable, tout en compensant ses inconvénients comme la formation de monopoles, les ententes sur les prix ou un chômage menaçant l'existence. C'est pourquoi, l'État intervient, dans une certaine mesure, pour réguler le marché et protéger les citoyens contre les conséquences de la maladie et du chômage avec un système d'assurances sociales.

Cependant, comme tout système ou modèle économique, autant que les modèles politiques, l'économie sociale de marché fait face à l'évolution des habitudes de consommation, et des phénomènes tels que la globalisation, la numérisation, le changement climatique, le vieillissement de la population et les migrations.

<sup>9</sup>Centre Robert Shuman, Repères, Module 7



Actionnaires





# CHAPITRE 2



# APERÇU GÉNÉRAL ET INDICATEURS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES PAYS COUVERTS

Ce deuxième chapitre est consacré à une présentation de quelques grandes tendances économiques des huit (8) pays étudiés à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée (Conakry), le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo (Section 1).

Dans ce focus pays, notons que sept (7) des huit (8) pays ont la particularité d'appartenir à l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, et donc utilisent la même monnaie qui est le Franc de la Communauté financière africaine (CFA). Le huitième pays qui est la Guinée imprime sa propre monnaie (le Franc Guinéen) qui fluctue en moyenne autour de

0,06 f CFA. Par contre, tous les 8 pays ont la particularité d'être des anciennes colonies françaises et adoptent le Français comme langue administrative. Par la suite, nous ferons une présentation de la perception des citoyens de la sous-région. Elle donne un aperçu du vécu de la population tel qu'elle le ressent dans chacun de ces pays, et son appréciation globale de la gestion qui est faite de chacune de ces nations.

Les données utilisées dans ce chapitre sont une compilation de diverses sources comme Afrobarometer, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les instituts de statistiques nationaux.



## Focus socio-économiques sur la sous-région

Pour ce focus, nous présentons les dynamiques des principaux agrégats économiques énoncés dans le chapitre 1, tout en essayant de mettre en lumière les faits essentiels qui leurs sont attachés.

Pour ce faire, nous commençons par donner une vue d'ensemble des pays afin d'avoir des aperçus collectifs du groupe avant de nous pencher sur les caractéristiques individuelles de chacun de ces pays.

### LE PIB PAR HABITANT (\$ US CONSTANTS DE 2010)

Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes les taxes sur les produits et moins les

subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour la dépréciation des biens fabriqués ou la perte de valeur ou la dégradation des ressources naturelles.

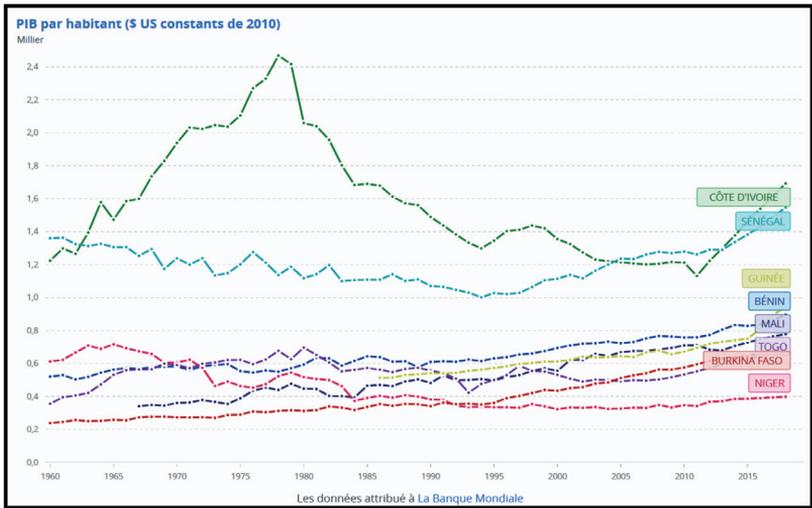


Figure 1 : PIB par habitant

## LA CONSOMMATION DES MÉNAGES (% PIB)

La dépense de consommation finale des ménages (anciennement la consommation privée) est la valeur marchande de tous les biens et services, y compris les produits durables (comme les voitures, les machines à laver et les ordinateurs domestiques), achetés par les ménages. Il exclut les achats de logements, mais inclut les loyers imputés pour les logements occupés par leur propriétaire. Il comprend également les paiements et les frais

versés aux gouvernements pour l'obtention de permis et de licences. Ici, les dépenses de consommation des ménages comprennent les dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages, même lorsqu'elles sont déclarées séparément par le pays. Ce poste comprend également tout écart statistique dans l'utilisation des ressources par rapport à l'offre de ressources.

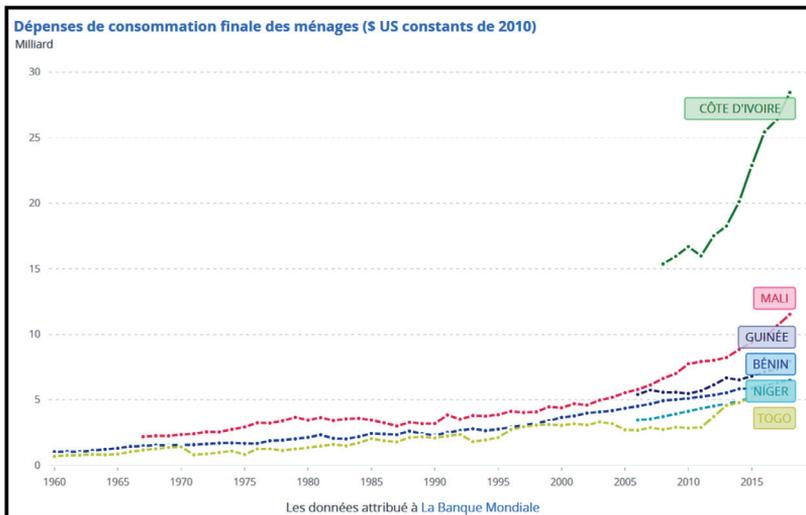


Figure 2 : Dépenses de consommation finale des ménages

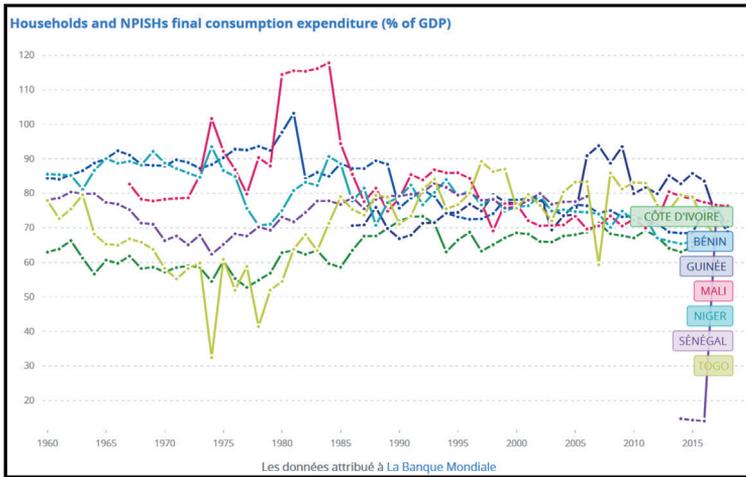


Figure 3: Consommation des ménages

## LES DÉPENSES (% DU PIB)

Les dépenses sont des paiements en espèces pour les activités d'exploitation du gouvernement pour qu'il fournisse des biens et services. Elles comprennent la rémunération des employés (tels

que les paies et les salaires), les intérêts et les subventions, les avantages sociaux et les autres dépenses telles que les loyers et les dividendes.

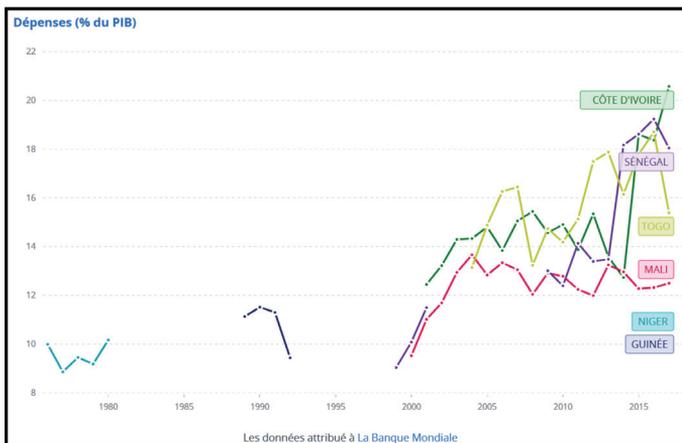


Figure 4 : Dépenses par pays

## LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE (% DU PIB)

La formation brute de capital immobilisé (anciennement appelée investissement intérieur fixe brut) comprend les améliorations des terres (clôtures, fossés, drains, etc.), les usines, la machinerie et les achats d'équipement, la construction de routes, de chemins de fer ... y

compris les écoles, les bureaux, les hôpitaux, les unités résidentielles privées et les édifices commerciaux et industriels. Selon le système de comptabilité nationale de 1993, les acquisitions nettes de biens de grande valeur font également partie de la formation de capital.



Figure 5 : Formation brute de capital fixe

## LA BALANCE EXTÉRIÈRE DE BIENS ET SERVICES (% DU PIB)

La balance extérieure des biens et services (anciennement appelée la balance des ressources) équivaut aux exportations de biens et services

moins les importations de biens et services (anciennement appelées services non facteurs)

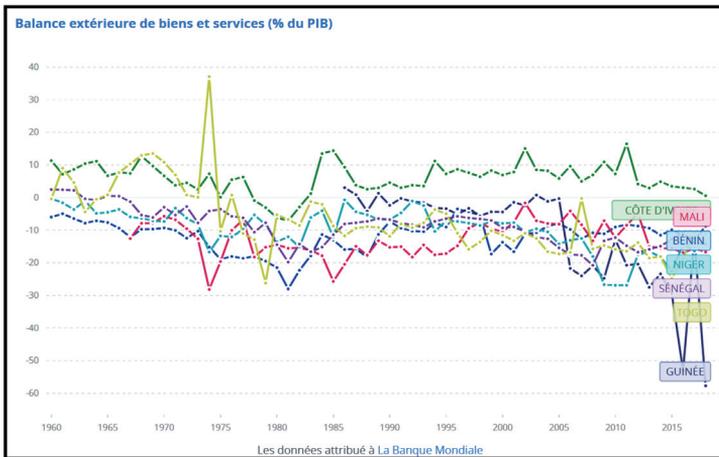


Figure 6 : Balance extérieure de biens et services

## LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS, ENTRÉES NETTES (% DU PIB)

Les investissements étrangers directs sont les rentrées nettes d'investissement pour acquérir une participation durable (10 % ou plus des actions avec droit de vote) dans une entreprise opérant au sein d'une économie autre que celle de l'investisseur. C'est la somme des fonds propres, des bénéfices

réinvestis, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme comptabilisés dans la balance des paiements. Cette série montre les flux entrants nets (flux nets d'investissement moins les désinvestissements) des investisseurs étrangers dans l'économie déclarante.

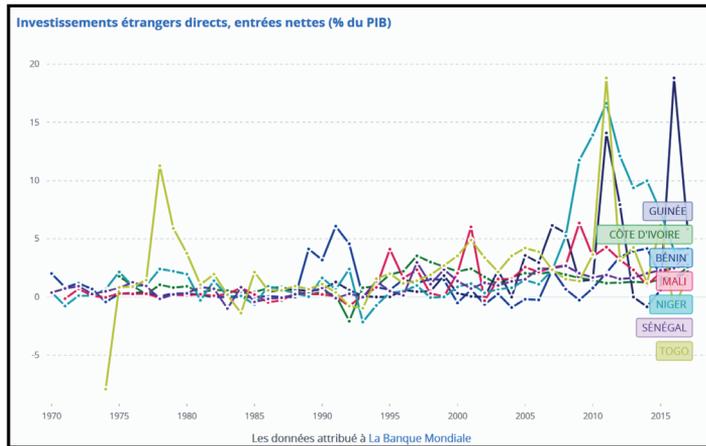


Figure 7 : Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)

## LE CHÔMAGE, TOTAL (% DE LA POPULATION)

Le chômage fait référence à la part de la population active qui est sans emploi mais qui est disponible pour et à la recherche d'un emploi.

Les définitions de la population active et du chômage diffèrent selon le pays.

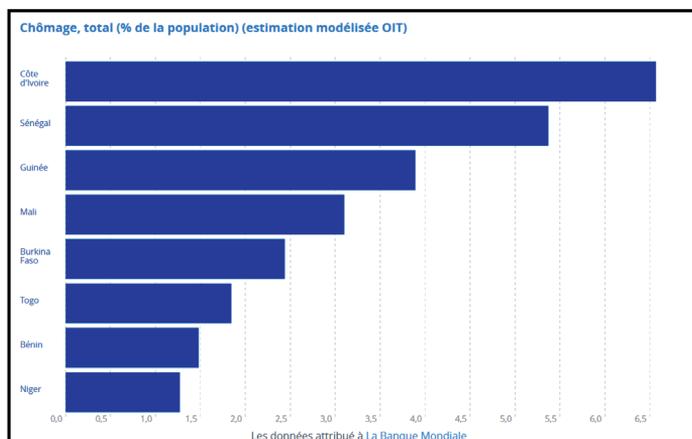


Figure 8 : Taux de chômage

## LA POPULATION TOTALE

La population totale est basée sur la définition de facto de la population qui compte tous les résidents, quel

que soit leur statut juridique ou leur citoyenneté. Les valeurs indiquées sont des estimations de mi-année.

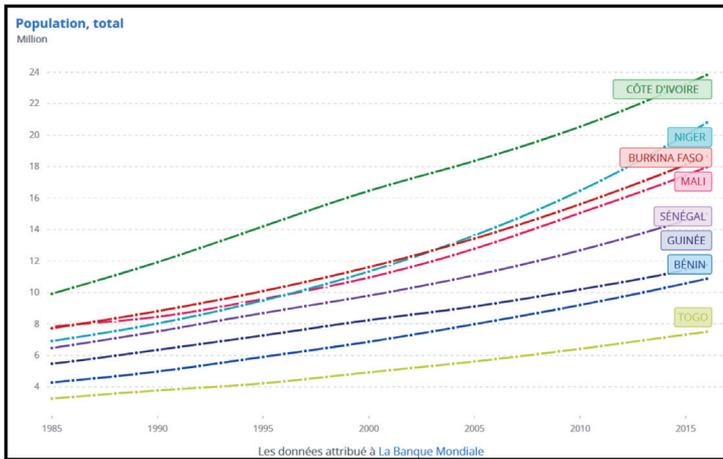


Figure 9 : Population totale

## LA PERCEPTION DES CITOYENS DE LA SOUS-RÉGION

Dans cette rubrique, nous utilisons les données des enquêtes Afrobarometer<sup>10</sup>. Afrobarometer est un projet de recherche comparatif en Afrique qui mesure l'attitude des citoyens sur les questions de politique, de gouvernance, d'économie et sur bien d'autres questions. Il a débuté en 1999 et couvre à ce jour (en 2019) 34 pays en Afrique. Le questionnaire et la méthodologie d'Afrobarometer sont standardisés afin de comparer les

résultats et les tendances entre pays. Les enquêtes sont conduites dans la langue de choix du répondant. Un échantillon de 1200 individus a été sélectionné de façon aléatoire dans chacun des pays. Une telle approche permet de donner des résultats avec une marge d'erreur de +/- 3% et un intervalle de confiance de 95%. Les données sont issues de la collecte Afrobarometer du R7 qui s'est déroulée entre 2016 et 2018.

<sup>10</sup> [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).

Les chiffres compilés ici présentent la perception des citoyens des mêmes pays, sur des questions d'ordre économique et politique (on ne peut dissocier les deux). Ils donnent un aperçu du vécu de la population tel qu'elle le ressent dans chacun de ces pays, et son appréciation globale de la gestion qui est faite de chacune de ces nations.

Les moyennes, quant à elles, sont celles à l'échelle de tout le continent, y compris des pays auxquels le guide ne fait pas allusion. La situation économique est diversement appréciée dans les pays.

Nous nous sommes intéressés à apprécier l'opinion des citoyens sur les aspects économiques de chaque pays. Cela a permis d'apprécier le gap entre les indicateurs macroéconomiques et ceux microéconomiques mesurés à travers le ressenti des populations. Pour plus de la moitié des répondants au Bénin, en Guinée, au Niger, au Mali et au Togo, leur pays va dans la mauvaise direction. Par contre, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal affichent une meilleure note.

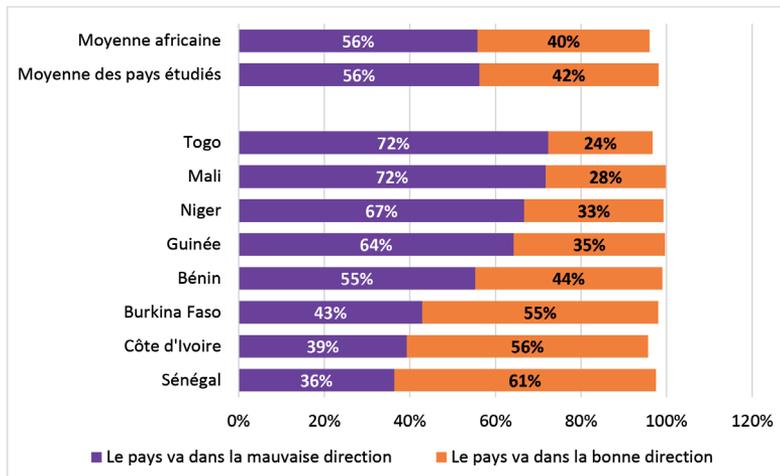


Figure 10 : Orientation générale du pays

Question posée : Certaines personnes pourraient penser que le pays va dans la mauvaise direction. D'autres peuvent penser qu'il va dans la bonne direction.

Permettez-moi de vous interroger sur l'orientation générale du pays: Diriez-vous que le pays va dans la mauvaise ou la bonne direction ?

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU PAYS

Les opinions sur la direction du pays pourraient être probablement corrélées avec la situation économique et politique. Les pays pour lesquels les citoyens trouvent que le pays va dans la mauvaise

direction sont ces pays pour lesquels les citoyens trouvent que la situation économique du pays est mauvaise voire très mauvaise. Ces pays sont le Niger, la Guinée, le Bénin, le Mali et le Togo.

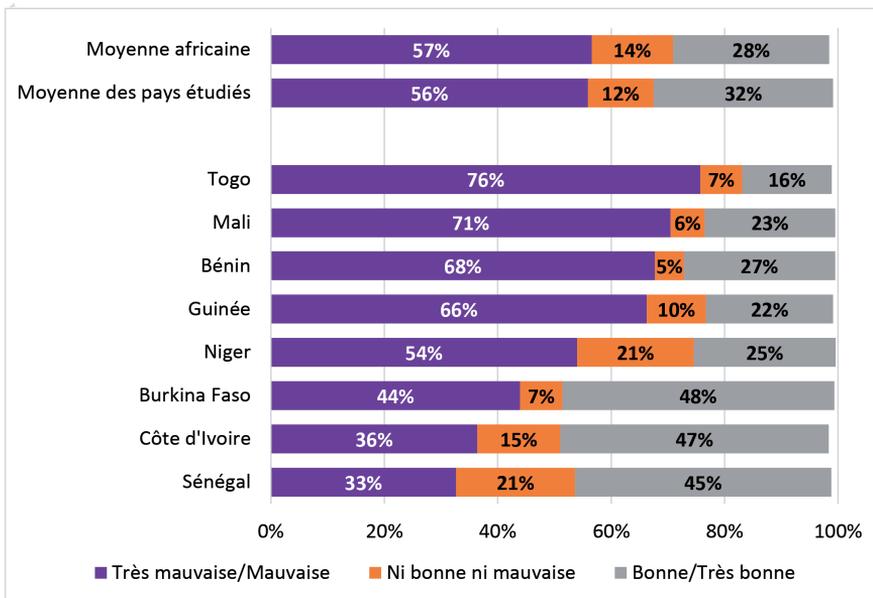


Figure 11 : Situation économique du pays

Question posée : Parlons des conditions économiques. De manière générale, comment

décririez-vous la situation économique actuelle du pays ?

## LES CONDITIONS DE VIE PERSONNELLES DES CITOYENS

Dans la même veine, pour les pays comme le Niger, le Bénin, le Mali, la Guinée et le Togo ; plus de la

moitié des citoyens trouvent que leur condition de vie personnelle est mauvaise voire très mauvaise.

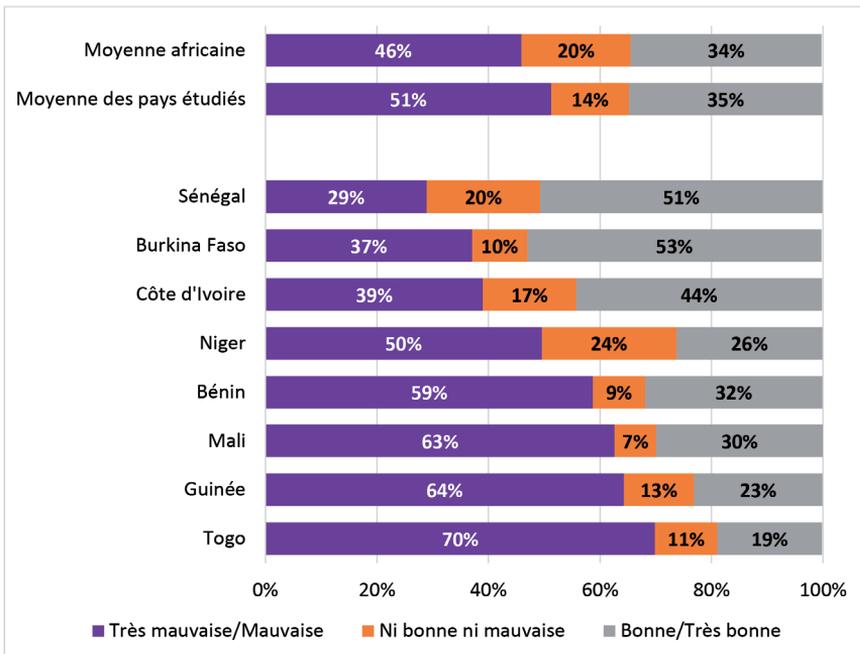


Figure 12 : Conditions de vie personnelles

Question posée : De manière générale, comment décririez-vous vos conditions de vie actuelles ?

## LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DU PAYS DURANT LES 12 DERNIERS MOIS

En comparant les conditions économiques de leur pays par rapport à celles d'il y a douze mois avant l'enquête, les évaluations populaires indiquent que pour les pays comme la Guinée, le Niger, le Bénin et le Togo ; la situation s'est

empirée. En effet, plus de la moitié des répondants ont déclaré que les conditions économiques du pays étaient pires ou bien pires par rapport au douze derniers mois précédant l'enquête.

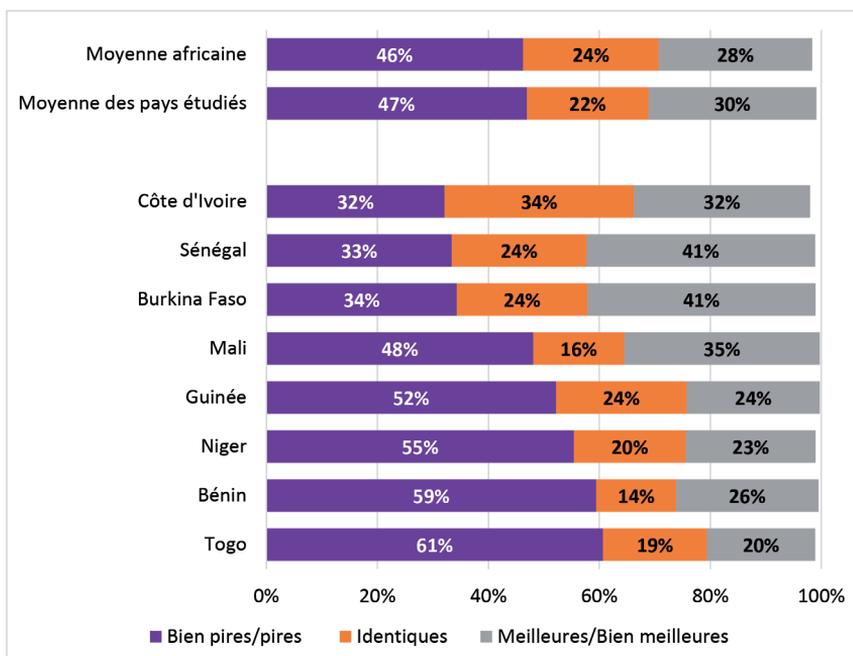


Figure 13 : Conditions économiques actuelles du pays comparées aux conditions économiques du pays 12 mois plus tôt (12 mois avant l'enquête)

Question posée : Considérant le passé, comment évaluez-vous les conditions économiques de ce pays

comparées aux douze derniers mois ?

## LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DU PAYS DANS LES 12 MOIS À VENIR

Seule une note d'espoir s'observe chez certains citoyens ayant opté pour une évaluation négative des conditions économiques de leur pays. En effet, les béninois et les maliens espèrent une meilleure

condition économique de leur pays dans les douze mois après la collecte. Par contre, pas d'espérance pour les Nigériens, les Guinéens et les Togolais.

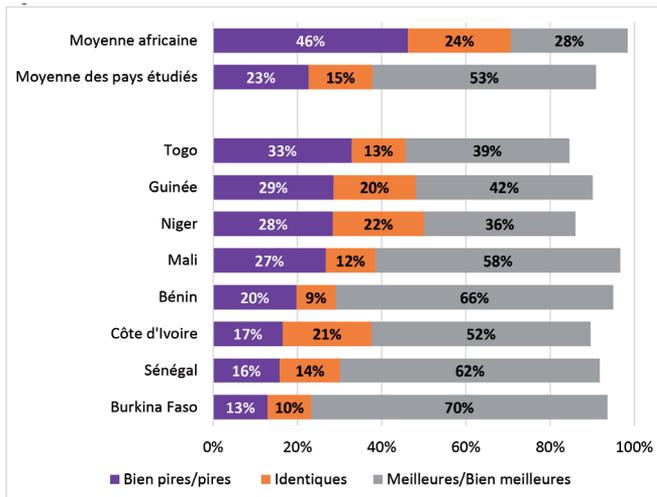


Figure 14 : Conditions économiques du pays dans 12 mois (12 mois après l'enquête)

Question posée : En pensant à l'avenir, diriez-vous que les conditions économiques de ce pays seront meilleures ou pires dans une période de douze mois ?

## LE MANQUE EN BESOINS ESSENTIELS DE LA POPULATION

Afin de permettre aux élus de la nation de s'imprégner du vécu des citoyens en matière de manque de besoins essentiels, nous présentons dans cette rubrique, la proportion de ceux qui ont au moins une fois fait face à divers manques. Ces manques en besoins essentiels sont : la nourriture, l'eau potable, les médicaments, les combustibles pour la cuisson du repas et l'argent. Pour chacun de ces besoins, il a été demandé aux répondants de dire la fréquence à laquelle, ils avaient fait cette expérience. Leurs réponses se situaient entre « jamais », « juste une ou deux fois », « quelques fois »,

« plusieurs fois » ou « toujours ». Pour simplifier la lecture, nous présentons dans le tableau ci-dessous, la proportion de ceux qui ont répondu avoir fait au moins une fois l'expérience du manque d'un de ces besoins essentiels.

Il en résulte qu'au Bénin, en Guinée, au Niger et au Togo, une grande proportion de citoyens ont déclaré avoir au moins une fois manqué de nourriture pour manger à leur faim. Au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, au Sénégal et au Togo, plus de la moitié a déclaré avoir manqué au moins

## GUIDE ÉCONOMIQUE

une fois d'eau potable. Au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, au Sénégal et au Togo, une grande proportion a déclaré avoir manqué au moins une fois de médicaments pour les besoins de santé. Au Niger, au Sénégal et au Togo, environ la moitié a déclaré avoir manqué au moins une fois des combustibles pour les cuissons du repas.

Dans tous les pays où s'est déroulée l'étude, les citoyens ont déclaré avoir manqué au moins une fois d'argent. Ces résultats illustrent que beaucoup d'efforts sont à fournir par les pouvoirs publics pour atteindre les objectifs du développement durable. Ils illustreraient également le niveau de pauvreté vécu par les citoyens de ces pays.

	Nourriture	Eau potable	Médicaments	Combustibles pour la cuisson du repas	Argent
Bénin	55%	57%	61%	38%	93%
Burkina Faso	41%	53%	50%	35%	92%
Côte d'Ivoire	42%	68%	66%	36%	92%
Guinée	69%	76%	73%	45%	96%
Mali	33%	42%	48%	32%	89%
Niger	73%	53%	71%	50%	97%
Sénégal	41%	51%	60%	51%	94%
Togo	63%	61%	76%	54%	98%

Tableau 1 : Proportion de ceux qui ont eu au moins un manque

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous (ou un membre de votre famille) avez-dû faire face aux situations mentionnées dans

le tableau ? [% de ceux qui ont répondu « juste une ou deux fois » + « quelques fois » + « plusieurs fois » + « toujours »].

## LA RELATION ÉLUS-ÉLECTEURS ET RESPONSABILITÉ

La relation élus-électeurs passe par le contact avec un député, s'il écoute ce que les gens ordinaires ont à lui dire. Nous mettrons aussi en relief, la confiance que les citoyens ont à l'endroit des députés et leur appréciation du degré d'implication de ceux-ci dans les affaires de corruption. En matière de responsabilité, nous apprécierons la confiance à l'endroit du président de

la République et celle existant entre les électeurs et les élus.

### Le contact avec un député

Il est loisible de constater qu'une grande proportion de citoyens n'ont jamais contacté un député pour un problème important ou pour discuter de leurs idées avec lui.

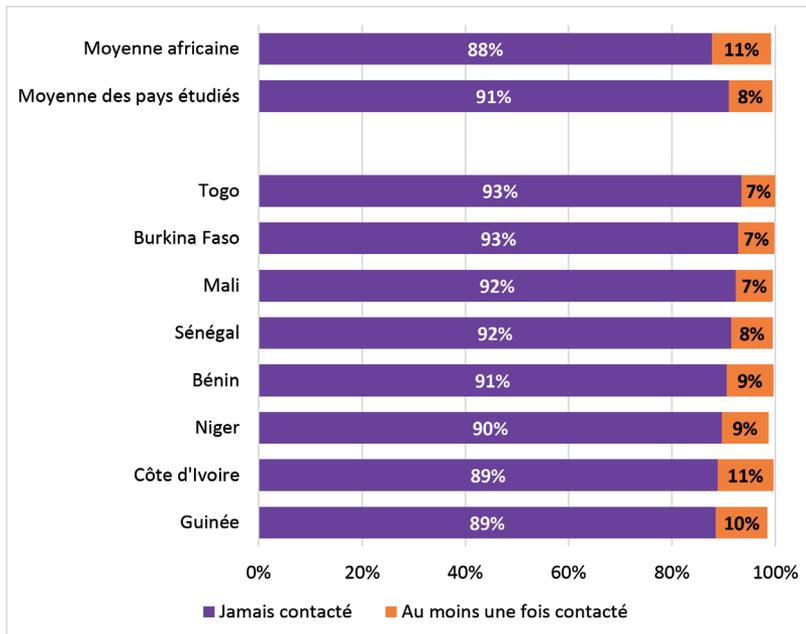


Figure 15 : Contact avec un député

Question posée : Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous contacté un député pour

un problème important ou pour discuter de vos idées avec lui ?

## L'ÉCOUTE DES DÉPUTÉS À L'ENDROIT DES ÉLECTEURS

Plus de la moitié des répondants en Guinée, au Niger et en Côte d'Ivoire ont mentionné le fait que les

députés de l'Assemblée nationale n'écoutent jamais ce que les gens comme eux ont à leur dire.

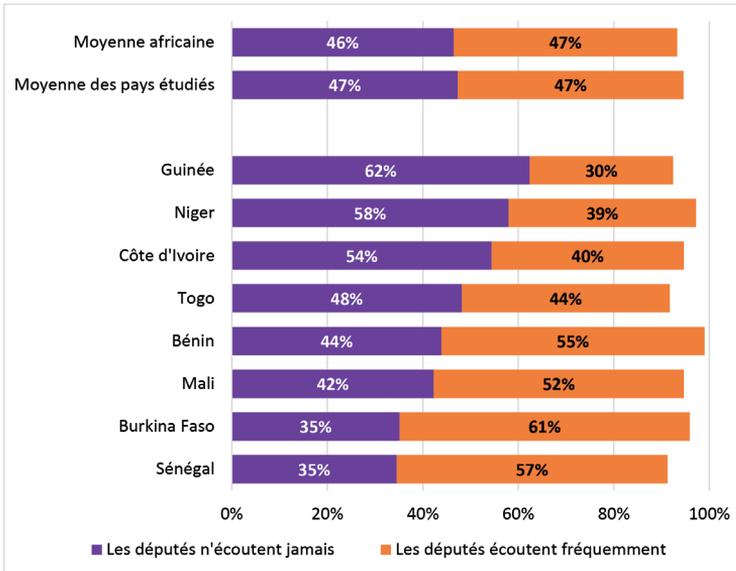


Figure 16 : Écoute des députés à l'endroit des électeurs

Question posée : Combien de fois pensez-vous que les parlementaires font de leur mieux pour écouter ce

que des gens comme vous avez à leur dire ?

## LA RESPONSABILITÉ HORIZONTALE

L'une des prérogatives conférées aux élus de la nation est le contrôle de l'action du gouvernement. Cela pourrait se faire à travers la prise en compte par le président de la République des recommandations et orientations issues de l'Assemblée nationale. Il ressort

des investigations qu'en Guinée, au Togo, au Niger, au Burkina Faso et au Bénin, au moins la moitié des répondants trouvent que leur président de la République ignore fréquemment le parlement et fait ce qu'il veut.

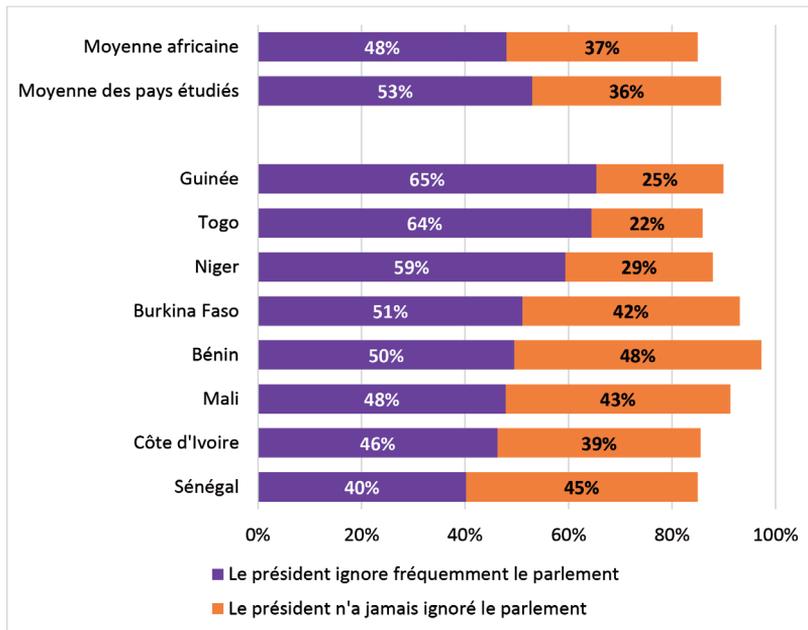


Figure 17 : Responsabilité horizontale

Question posée : Selon vous, à quelle fréquence, dans ce pays, estime-t-on que le président de la République

ignore-t-il l'Assemblée nationale et fait ce qu'il veut ?

## LA CONFIANCE ENVERS LE PARLEMENT

Par ailleurs, il est loisible de constater que dans tous les pays étudiés, au moins la moitié des répondants déclarent faire confiance à l'Assemblée nationale, donc à leurs élus.

Le Burkina Faso, le Mali et le Bénin sont les pays où le taux de confiance est le plus élevé, comparativement au Niger, à la Guinée et au Togo.

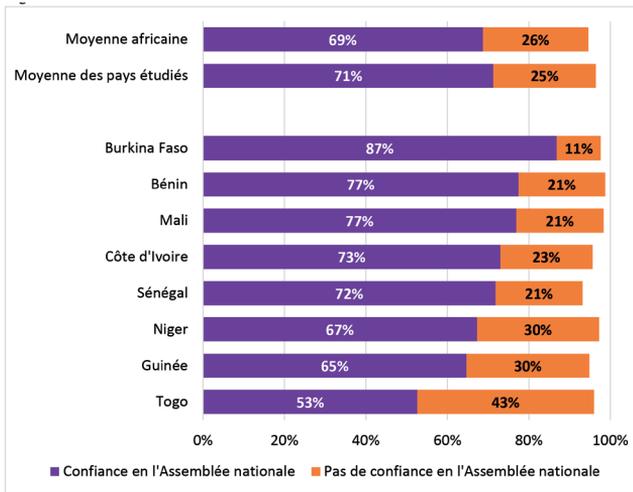


Figure 18 : Confiance envers le Parlement

Question posée : À quel point faites-vous confiance à l'Assemblée

nationale, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler ?

## LES SOUPÇONS DE CORRUPTION À L'ENDROIT DES DÉPUTÉS

En outre, pour presque la moitié des répondants, « tous ou la plupart » des députés au Togo et au Mali sont impliqués dans les affaires de corruption.

Les évaluations populaires sur la corruption sont plus prononcées au Togo, au Mali, en Guinée, au Bénin, comparativement au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

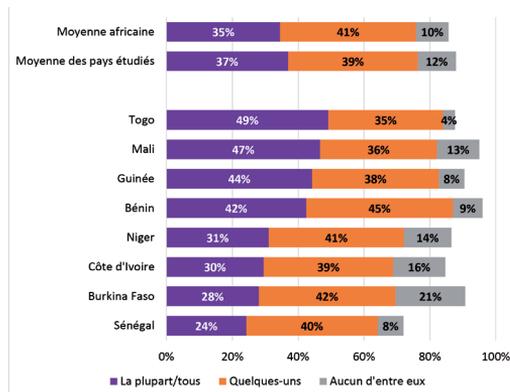


Figure 19 : Corruption des députés

Question posée : Selon vous, combien des parlementaires sont impliqués dans des affaires de

corruption, ou n'en avez-vous pas assez entendu parler pour donner votre opinion ?

## LA PERFORMANCE DES ÉLUS - L'ESPÉRANCE DES ÉLECTEURS

En général, plus de la moitié des électeurs au Togo, en Guinée, au Niger, au Sénégal désapprouvent la performance de leur député

au Parlement. Par contre, au Burkina Faso, au Togo et au Mali, les appréciations populaires sont meilleures.

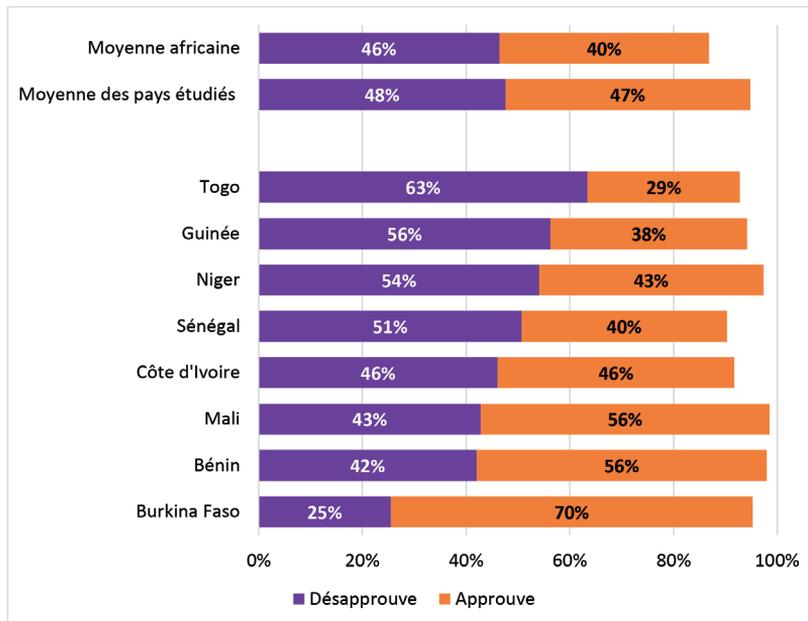


Figure 20 : Performance des députés au Parlement

Question posée : Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la performance de votre député au Parlement au cours des douze

derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer ?

## LES PROBLÈMES LES PLUS IMPORTANTS

Afin d'apprécier l'espérance des électeurs, nous nous intéressons d'abord de connaître les problèmes

les plus importants pour lesquels une solution des pouvoirs publics est attendue.

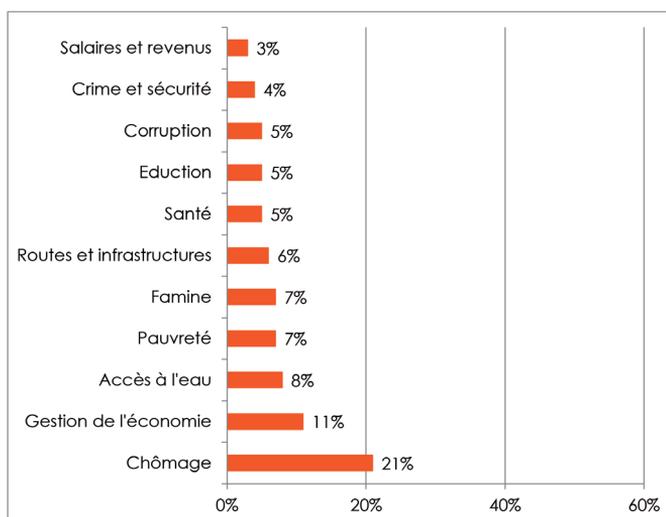


Figure 21 : Problèmes les plus importants

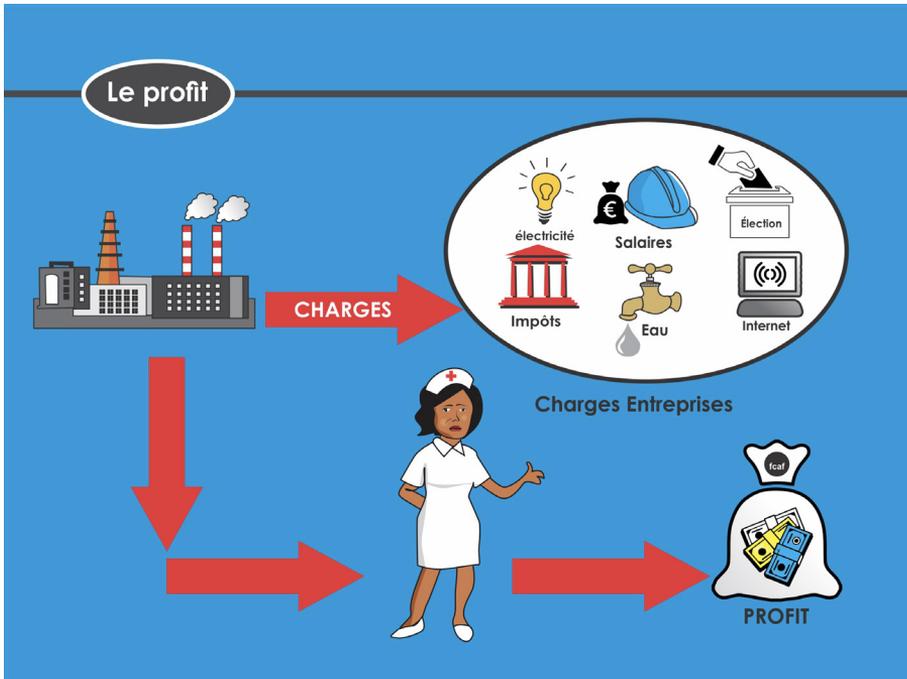
Question posée : À votre avis, quels sont les problèmes les plus importants auxquels le pays fait face et auxquels le Gouvernement devrait

s'attaquer ? (Les résultats montrent les problèmes cités en première position par les répondants.)

# CHAPITRE 3



# ANALYSES ET PERSPECTIVES



## Sur le produit intérieur brut

Le produit intérieur brut par habitant mesure l'activité économique en tenant compte de la population disponible. Cela permet entre autre d'évaluer en moyenne, le niveau de revenu au plan individuel, autrement dit le niveau de vie par habitant. Avec la figure 1, on peut remarquer la tendance du PIB par habitant au niveau des huit pays. Cette figure nous permet d'affirmer qu'au fil des années, de 1986 jusqu'à nos jours,

le rythme de la variation du PIB par habitant au niveau de ces pays peut être réparti en trois groupes. Le Bénin et le Burkina Faso suivent un rythme identique de variation, avec un PIB par habitant qui s'accroît faiblement dans ces deux pays suivant une même tendance. Le Togo, le Mali et le Sénégal également suivent une même évolution dans le temps du PIB par habitant, avec une croissance plus forte

que celle du groupe précédent. Comparativement à celles des deux groupes précédents, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger ont aussi une même variation de l'indicateur dans le temps, avec un même point de chute et de redressement. Les pays issus d'un même groupe ont, de façon plus ou moins similaire,

le même PIB par habitant et donc, pourrait avoir le même niveau de richesse. Toutefois, la Côte d'Ivoire est jusqu'à présent, le pays qui a connu le plus haut niveau du PIB par habitant depuis 2014, suivie du Sénégal, contrairement au Niger qui est en bas de l'échelle depuis 1986.

### Sur l'exportation

L'exportation considérée ici, est celle des marchandises acheminées vers les pays en développement de l'Afrique subsaharienne. Elle est la plus courante dans l'activité économique des pays concernés, au vue de la proximité et de la facilité des échanges entre ces pays. Les données sont exprimées en pourcentage des exportations totales de marchandises par l'économie.

La figure 2 illustre les exportations totales de marchandises des huit pays de notre étude. On peut constater que le Niger, le Mali et le Togo connaissent une même variation de leurs exportations

depuis 2009, qui diffère de celle observée chez le groupe constitué de la Guinée, du Bénin et du Sénégal. Plus encore, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso suivent approximativement un même rythme d'exportation de leurs marchandises.

Les données renseignent que le Mali est le pays qui a connu le plus fort taux d'exportation jusqu'à présent par rapport aux autres pays. Il est suivi par le Togo qui a d'ailleurs connu beaucoup de distorsions dans son exportation au vu des résultats. Ces deux pays sont donc ceux qui exportent le plus, à l'opposé du Burkina Faso qui est totalement en bas de l'échelle parmi les huit pays considérés.



## Sur la dépense de consommation finale des ménages

La dépense de consommation finale des ménages est aussi un indicateur important considéré dans notre analyse. Elle correspond à la valeur marchande de tous les biens et services.

C'est l'indicateur que nous illustre la figure 2 pour les pays concernés par notre étude, à l'exception du Sénégal pour absence de données. Avec ce graphique, on peut affirmer

que la Côte d'Ivoire est le pays dont le ménage consomme le plus depuis 1960 jusqu'à nos jours. Cela se comprend parfaitement car ce pays détient le plus haut niveau de PIB par habitant observé. Mais en moyenne, tous les pays concernés ont une consommation de leur ménage qui est progressivement ascendante, hormis celle du Togo qui a une ascendance moins forte.

## Sur la formation brute de capital fixe

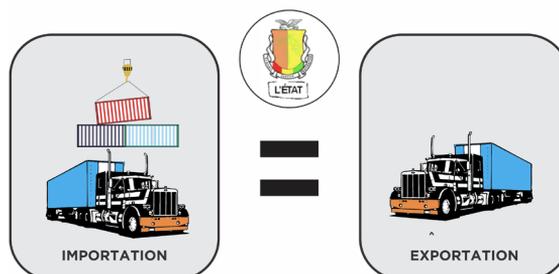
La formation brute de capital fixe est l'investissement fait par les entreprises dans les biens matériels et biens de productions sur le territoire national.

Le figure 5 nous permet de constater que la Guinée est le pays qui a connu le plus haut seuil de formation brute

de capital fixe suivi du Niger. Cela s'est fait respectivement en 2016 et 2010. En moyenne pour cet indicateur, tous les pays ont connu une évolution en dent de scie de 1965 à nos jours. Le plus faible seuil est observé par le Niger au cours de l'année 1995.

## Sur la balance extérieure de biens et services

### LA BALANCE COMMERCIALE



La figure 6 présente les résultats de la Balance commerciale des huit pays concernés par notre étude de 1960 à 2018. Cela nous indique que la Côte d'Ivoire, mis à part la période 1978-1982, n'a connu que des balances commerciales excédentaires de 1960 à 2018. À l'aide de la même figure, on remarque que les pays comme la Côte d'Ivoire,

le Sénégal, la Guinée et le Togo ont connu dans le temps des balances commerciales à la fois déficitaires et qu'excédentaires, pendant que le Bénin, le Niger, le Burkina et le Mali n'ont connu que des balances commerciales déficitaires. Ce qui veut dire ces pays sont pauvres en termes de production.

### Sur les investissements directs étrangers, entrées nettes

La formation brute de capital fixe est l'investissement fait par les entreprises dans les biens matériels et biens de productions sur le territoire national.

Le figure 5 nous permet de constater que la Guinée est le pays qui a connu le plus haut seuil de formation brute de capital fixe suivi du Niger. Cela s'est fait respectivement en 2016 et 2010. En moyenne pour cet indicateur, tous les pays ont connu une évolution en dent de scie de 1965 à nos jours. Le plus faible seuil est observé par le Niger au cours de l'année 1995.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont une part importante dans

l'activité économique de tout pays. Ils constituent le fonds étranger qui entre dans le pays en termes d'investissement et qui permet d'accroître le PIB national. La figure 7 nous présente l'entrée nette des IDE dans les huit pays soumis à notre étude, de 1970 à 2016. Dans les années 70, le Togo était le seul pays ayant connu le plus fort taux d'IDE, pendant que les autres pays connaissaient une évolution en dents de scie moyennement significative jusqu'aux années 90. Plus loin, sur la période 2008 - 2016, le Togo a connu un taux d'IDE plus haut que celui qu'il a connu dans les années 70, suivi par le Niger.

### Sur le chômage

La figure 8 illustre le taux de chômage, où il est loisible de constater que presque tous les pays, hormis la Côte d'Ivoire et le Niger, font face, au fil du temps, au même rythme de chômage. En considérant cette

illustration, on constate que tous les pays connaissent depuis 2016, un taux de chômage relativement constant, même si le Mali demeure le pays ayant atteint jusqu'à présent, le seuil de chômage le plus élevé et continue d'être en tête de liste depuis 2015.

**Pas de travail****Travailleurs**

## Sur la population totale

La population totale est le reflet de la situation démographique d'un pays. La figure 9 renseigne sur la taille de la population dans les huit pays de 1960 à 2018. On constate que depuis 1960, tous les pays connaissent un accroissement démographique considérable. Parmi eux, la Côte d'Ivoire demeure le pays avec le plus grand nombre d'habitants, immédiatement suivie du Niger, pendant que le Togo se positionne en bas de l'échelle.

## In fine

Il ressort des différentes évaluations faites, à travers ces enquêtes et ces projections, une constante : l'Afrique peine encore à atteindre son objectif, celui de rendre sa population heureuse, à travers l'implémentation réelle de politiques publiques conduisant les pays du continent, en l'occurrence pour le cas des huit pays qui nous intéresse, à une véritable croissance qui profiterait à tous. Si des exceptions en termes de progrès économiques de certains pays comme la Côte

d'Ivoire ou le Sénégal sont à noter, il n'en demeure pas moins que la grande masse a du mal à en ressentir les effets.

Par ailleurs, les chiffres sont clairs : les députés ne sont pas encore en odeur de sainteté auprès de ceux qui les élisent. Ni la confiance, ni la performance, ni le contact ne font forcément l'unanimité, loin de là.

Comment amener alors les législateurs de ces pays que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, à répondre et contribuer à répondre aux attentes de leurs électeurs ? Comment réduire la corruption au sein de l'élite ? Comment augmenter les performances ? Comment rendre l'accès aux élites facile et fluide afin d'être entendu ? Comment s'assurer de la disparition/réduction du copinage entre l'exécutif et le législatif, entre le législatif et le judiciaire ?

Si les médias, les ONGs et autres organisations de la société civile sont mis à contribution à travers des formations et des sessions

## GUIDE ÉCONOMIQUE

d'échanges avec les députés, il est clair que certains rôles devraient être renforcés :

- le rôle de « chiens de garde » ou de « voix des sans voix », des médias ;
- la veille citoyenne permanente des organisations de la société civile ;
- le relais des médiateurs, à tous les niveaux, entre la masse et l'élite ;
- les formations à l'endroit des parlementaires, par tous les partenaires à même de faire grandir la démocratie et les valeurs qu'elle porte ;
- la documentation avec suivi, pour le renforcement de capacités intellectuelles et une meilleure

conduite des débats ;

- une meilleure éducation des populations pour renforcer le contrôle de l'action publique, entre autres.

Si l'Afrique est vue comme « l'avenir » du monde du fait de ses richesses (sol, sous-sol, jeunesse), elle est aussi vue comme le « réservoir » où des entités, des groupes et des personnes peu recommandables, de façon directe ou déguisée, se servent pour s'enrichir ou maintenir leur niveau de respectabilité et /ou leur niveau de vie.

Les modèles économiques mis en application dans ces pays, gangrénés par la corruption et les calculs politiques, peinent encore à satisfaire leur population. La preuve avec ces deux figures.

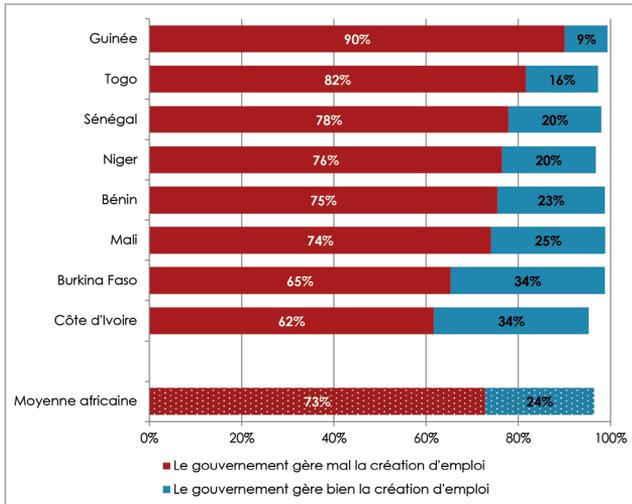


Figure 22: Performance du gouvernement dans la gestion de l'économie

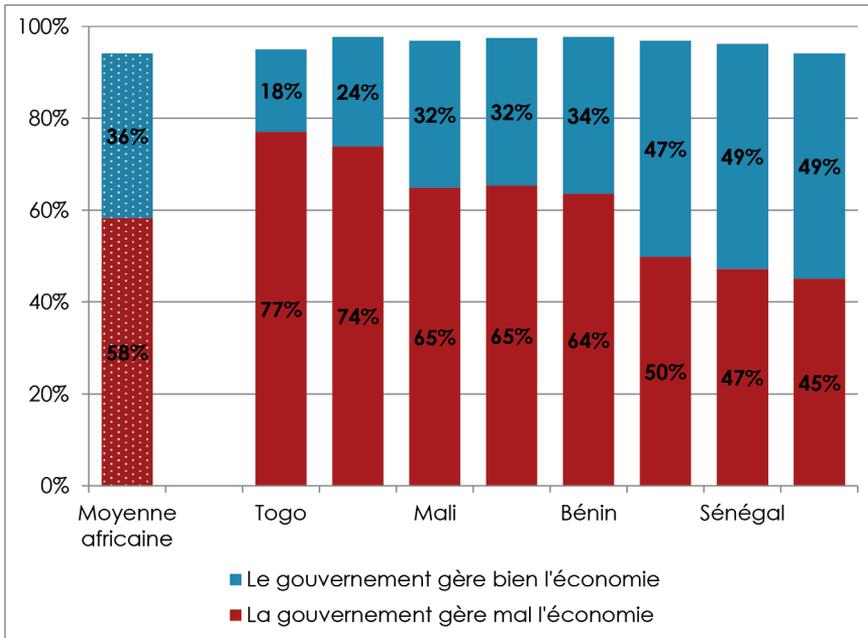


Figure 23 : Performance du gouvernement dans la création d'emploi

Dans la relation qui le lie au gouvernement, le Parlement, dans chacun des pays cités, a l'obligation de maîtriser les enjeux

économiques, afin de voter des lois qui favoriseront le bien-être de tous, tout en contrôlant l'action au sommet de l'État.

## CONCLUSION

Ce guide n'a pas la prétention de régler tous les problèmes du monde parlementaire, ni même tous les problèmes économiques. À travers des données dont il recèle, il est surtout là pour informer et former les députés, car c'est cela l'objectif de départ, afin que ceux-ci soient plus au fait des questions qu'ils évoquent lors de discussions économiques : présentation de budget, accords de partenariat, questions au gouvernement, etc.

En outre, à qui sont destinées ces questions ? Quelles sont les réponses qui en découlent ? Par quelles mesures sont-elles suivies ?

Il était donc indispensable pour ces députés, de jauger, au travers des réponses des personnes sujettes à des enquêtes précises, leurs performances et de façon générale, la perception qu'ont les populations d'eux. Cela, dans l'optique de corriger, autant que possible, les

erreurs, de redresser la barre sur les questions les plus importantes, d'améliorer les actions et surtout de prendre conscience qu'ils ne sont pas dans un vase clos, mais bel et bien observés par des personnes qui peuvent leur témoigner leur confiance en renouvelant leur suffrage ou les sanctionner.

Les comparaisons entre les différents pays de la sous-région ouest-africaine sont aussi un atout, dans la mesure où l'on entend se serrer les coudes, et avancer ensemble dans une concurrence saine.

Les concepts économiques ont aussi permis, du moins c'est l'idée, de mieux comprendre les points clés qui pourront éclairer les réflexions, afin de prendre des décisions éclairées pour ces pays dont le salut dépend d'une croissance à deux chiffres, alliant des mesures sociales conceptualisées.



Le député  
du peuple



Le peuple

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1 :

### ANALYSES DE LA CONSOMMATION

**S**ans entrer dans les détails d'une analyse de la consommation privée des ménages (et non celle de la consommation publique) qui est exogène ou intégrée aux « dépenses publiques », nous proposons un survol des principaux travaux réalisés sur ce sujet. Nous y présentons à cet effet, les théories d'auteurs tels que Keynes, Fisher, Modigliani, Friedman ou encore Hall. Le point de départ de la théorie keynésienne repose sur la loi psychologique fondamentale de Keynes (1936) qui stipule « qu'à la fois, à priori en raison de notre connaissance de la nature humaine et à posteriori en raison des renseignements détaillés de l'expérience, en moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation à mesure que le revenu croît, mais dans une proportion moindre que l'accroissement du revenu ». Keynes met aussi en évidence l'existence d'un « plancher de consommation » puisque celle-ci demeure positive même en cas d'un revenu disponible nul. Il s'agit de la consommation incompressible ou autonome qui correspond au minimum vital. Toutes les théories ou écoles se heurtent à des contraintes ou présentent des faiblesses lorsqu'on les met en pratique.

En effet, plusieurs critiques d'ordre empirique et théorique vont être émises à l'encontre de la théorie

keynésienne de la consommation. Du point de vue empirique, nous pouvons mentionner les travaux menés par Kuznets sur l'économie américaine qui montrent que la part de la consommation dans le revenu demeure stable à long terme, suggérant de ce fait que la thèse de Keynes, relative à la baisse du taux de consommation, ne se vérifie qu'à court terme (PMC décroissante). En effet, à partir de données historiques, de nombreuses études ont montré qu'à mesure que les revenus ont augmenté, la PMC n'a pas diminué et la consommation a augmenté. Dès lors, la stagnation séculaire qui devrait survenir, si l'hypothèse keynésienne était suffisamment robuste, n'a pas été confirmée. Néanmoins, plusieurs autres tests empiriques révèlent au contraire, une stabilité du taux de consommation et du taux d'épargne. Ce casse-tête de la consommation va alors conduire à des réinterprétations de la fonction de consommation keynésienne. Notons aussi que les impacts que pourrait avoir la répartition du revenu sur les décisions de consommation ne sont pas pris en compte par la fonction de consommation keynésienne. De même, l'hypothèse du revenu courant ne peut rendre compte du comportement de consommation des ménages dont les revenus subissent des variations aléatoires importantes.

Conclusion, l'explication statique du comportement de consommation des ménages proposée par la théorie keynésienne ne rend pas compte de l'arbitrage entre la consommation présente et la consommation future, et donne à l'épargne un statut de simple résidu. De plus, il n'y a aucun fondement microéconomique à la formulation macroéconomique du comportement de consommation. L'approche de Fisher (1930), d'inspiration néoclassique, avait pour objectif de définir une fonction de consommation microfondée prenant implicitement en compte l'évolution de l'économie à long terme. Pour ce faire, Fisher suppose que le consommateur qui évolue dans un environnement de concurrence parfaite, est rationnel et fait des choix inter-temporels de consommation lui permettant de maximiser son bien-être présent et futur. Dès lors, il ne s'agit pas simplement de maximiser l'utilité pour une période donnée, mais plutôt pour toute la durée de vie. Autrement dit, un ménage pourrait être amené à sacrifier une certaine quantité de sa consommation présente en vue d'obtenir une quantité plus élevée dans le futur et inversement. Notons par ailleurs, que les choix des consommateurs sont soumis à une contrainte budgétaire inter-temporelle mesurant les ressources disponibles pour les consommations présentes et futures.

Selon le modèle de Fisher, les agents cherchent à lisser leur consommation qui, à chaque période, dépend du revenu sur

l'horizon de leur vie. Or, du fait qu'il existe à la fois des périodes d'activité où les revenus sont relativement élevés et des périodes d'inactivité où les revenus sont relativement faibles (ou nuls), nous pouvons dire que ces derniers fluctuent sur l'horizon de vie des ménages.

Ainsi, sous les hypothèses que le revenu varie en fonction de phases dans le cycle de vie des ménages et que l'épargne permet à ces derniers de lisser leur consommation, Modigliani propose une approche qui tente à la fois, de résoudre le casse-tête de la consommation et d'expliquer la contradiction entre la théorie keynésienne et les faits observés. En effet, pour Modigliani, le caractère cyclique de la consommation conduit les ménages à opérer des transferts de revenus (revenus des périodes « grasses » vers la consommation des périodes « maigres ») afin d'avoir une structure de consommation relativement stable durant toute leur vie. Dans ce contexte où les agents cherchent à maintenir un niveau de consommation constant ou relativement croissant au cours de leurs vies, il est possible de mettre en évidence un cycle comportant trois grandes phases : une phase « Jeunesse » au cours de laquelle l'agent représentatif sera emprunteur, une phase « Âge mur » où cet agent sera épargnant net suivi d'une dernière phase « Retraite » au cours de laquelle l'agent devient désépargnant. Dès lors, pour éviter de voir sa consommation baisser substantiellement durant la dernière phase (période d'inactivité),

le ménage sera fortement incité à épargner et cette incitation va avoir des implications sur sa fonction de consommation.

Basée sur le fait que d'une part, le revenu fluctue et d'autre part, que les dépenses de consommation présentent une relative stabilité sur l'ensemble des périodes de la vie d'un ménage représentatif, l'approche de Milton Friedman élabore un plan de consommation qui dépasse de loin la période courante. Son modèle se rapproche de celui de Fisher et de Modigliani dans la mesure où ils considèrent les comportements de choix inter-temporels liés à la richesse des ménages. Toutefois, Friedman innove en introduisant la notion de revenu et de consommation permanente dans l'optique de résoudre l'énigme de la consommation. L'hypothèse de base de son modèle est que les revenus courants subissent, de période en période, des chocs temporaires aléatoires, pour au final apparaître comme la combinaison d'une composante permanente et d'une composante transitoire. Le revenu permanent est défini comme « la somme qu'un consommateur peut consommer en maintenant constante la valeur de son capital ». Il mesure le revenu moyen que les agents anticipent pour le futur. Sur une longue période, ce revenu reflète les revenus annuels stables dont la valeur présente actualisée est égale à la richesse du ménage. Dès lors, lorsqu'un ménage épargne, il augmente sa richesse et accroît son revenu permanent. Ainsi, il s'agit de la composante du

revenu que les ménages s'attendent à conserver, soit la partie stable du revenu courant. Quant au revenu transitoire, il représente la composante du revenu dont les agents ne prévoient pas le maintien à l'avenir, soit la différence à court terme entre le revenu courant et le revenu permanent à long terme. Sous l'hypothèse que le revenu permanent est le revenu moyen, le revenu transitoire mesure l'écart aléatoire par rapport à cette moyenne. Cet écart peut être positif ou négatif selon que le revenu courant est supérieur ou inférieur au revenu permanent.

L'idée de base de la théorie de Friedman est que les ménages orientent leur consommation permanente en fonction de la partie permanente de leur revenu et adoptent un autre comportement face à leur revenu transitoire. Dans ce contexte, la consommation courante est une proportion du revenu courant, mais cette proportion est plus importante pour la partie du revenu qui est permanente et plus faible pour celle qui est transitoire. Les consommateurs se servent ainsi de l'épargne et de l'emprunt pour lisser leur consommation en réponse aux changements temporaires du revenu. Notons aussi que les ménages épargnent une plus grande proportion de leur revenu transitoire que celle relative à leur revenu permanent. Si leurs revenus transitoires deviennent négatifs, ils puisent alors dans leurs épargnes pour maintenir leurs niveaux de vie. Pour finir, l'approche de Robert Hall,

aussi basée sur le modèle de Fisher, combine l'hypothèse du revenu permanent et celle des anticipations rationnelles pour expliquer l'énigme de la consommation. En effet, dans le modèle de Hall, les consommateurs qui cherchent à maximiser leur utilité inter-temporelle, vont baser leur décision de consommation sur le niveau de leur revenu futur (hypothèse du revenu permanent)

et utiliser l'information disponible pour planifier toutes les variables futures tel le revenu (hypothèse d'anticipations rationnelles). Dans ce contexte, tous les changements dans la consommation sont imprévisibles et se produisent seulement en réponse aux changements non anticipés du revenu permanent planifié.



## ANNEXE 2 :

### ANALYSE INVESTISSEMENT

**L**e point de départ de l'analyse classique de l'investissement consiste à distinguer trois types d'investissement à savoir : l'investissement fixe des entreprises, l'investissement résidentiel et l'investissement en stock. Dans l'approche classique, tous les types d'investissement dépendent négativement du taux d'intérêt réel et les facteurs déplaçant la fonction d'investissement sont l'amélioration technologique qui accroît la productivité marginale du capital et donc l'investissement fixe des entreprises, l'augmentation de la population qui accroît la demande de logement engendrant ainsi une hausse du prix des logements qui à son tour, traduit par une hausse

de l'investissement résidentiel et pour finir, les effets de certaines politiques économiques (impôts sur les profits, crédit de taxes à l'investissement) qui changent les comportements d'investissement. Notons aussi que l'investissement est l'élément le plus volatile du PIB dans l'analyse des cycles puisque les fluctuations dans l'emploi vont affecter la productivité marginale du capital et donc l'investissement fixe des entreprises, les fluctuations dans le revenu affecteront la demande de logement, le prix des logements et donc l'investissement résidentiel et les fluctuations dans la production affecteront les investissements en stocks planifiés et non planifiés.

**ANNEXE 3 :****EXEMPLE D'IMPÔTS ET TAXES CAS DU  
BENIN**

<b>Impôt sur les entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50.000.000 FCFA</b>	
Impôts sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) (Articles 1 à 143 CGI)	Frappe l'ensemble des revenus de la personne physique (bénéfices industriels, commerciaux et non commerciaux, revenus fonciers, revenus des capitaux mobiliers, revenus des traitements et salaires) Prélèvements libératoires en ce qui concerne les revenus fonciers n'excédant pas trois millions et les salaires Barème à taux progressif Prise en compte de la situation de famille
Impôts sur les sociétés (Articles 144 à 161)	Frappe les bénéfices réalisés par les personnes morales 25% en ce qui concerne les industries et les entreprises minières 30% pour les autres sociétés
Versements Patronales sur Salaires (Articles 211 à 215)	Liquidé au taux de 4% sur la masse salariale et 2% en ce qui concerne les établissements d'enseignements privés Exonération accordée au titre de la première année d'activités Exonération pendant deux ans pour les rémunérations versées au titre du premier emploi salarié
Taxe sur la Valeur Ajoutée (Articles 219 à 272)	Impôt indirect à la charge du consommateur final Prélevée et reversée par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions Taux unique de 18% (0% pour les exportations)
Contributions des patentes et des licences (Articles 997 à 1038)	Impôts perçus pour le compte des communes du siège et des établissements secondaires Frappe toute personne physique ou morale exerçant un commerce, une industrie, une profession non exemptée Comprend un droit fixe et/ou un droit proportionnel

**Source : Guide fiscal des entreprises en République du Bénin, DGI, 2018.**

<b>Impôts perçus pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 millions</b>	
<p>Taxe Professionnel Synthétique (Articles 1084 18 à 1084 48)</p>	<p>Contribution unique regroupant 4 impôts (Versements Patronales sur Salaires, Impôts sur le revenu, Contribution des patentes et Contributions des licences)</p> <p>Tarifs de 10 000 à 350 000 suivant le chiffre d'affaires pour les micros entreprises (CA ≤ 20 000 000)</p> <p>Taux de 2% du chiffre d'affaires pour les petites entreprises (20 000 000 ≤ CA ≤ 50 000 000)</p> <p>Pour les petites entreprises, possibilités d'option sous conditions pour le régime du réel et pour la TVA</p>
<b>Autres impôts</b>	
<p>Taxes sur les Véhicules à Moteur (Articles 216 bis à 216 duodecies)</p>	<p>Frappe les véhicules à moteur d'au moins trois roues immatriculés au Bénin et utilisés pour le transport privé ou public des personnes ou des marchandises :</p> <p>Tarif de 150 000 ou 200 000 FCFA pour les véhicules des sociétés</p> <p>Tarif de 20 000 ou 60 000 pour les véhicules de transport privé de personnes ou de marchandises</p> <p>Tarif de 38 000 à 136 000 pour les véhicules de transport public de personnes et de marchandises</p> <p>15 000 pour les véhicules à trois roues</p>
<b>ÉCHÉANCES FISCALES</b>	
IRPP, BIC, BNC, RF	Acomptes à payer au plus tard le 10 des mois de mars, juin, septembre et décembre
IS (Impôt sur les Sociétés)	
IRPP/TS (traitements et salaires)	À payer au plus tard le 10 du mois suivant celui du traitement (art 182 du CGI)
IRPP/RC (Revenu des dépôts et cautionnements)	À payer au plus tard à la fin des mois de mai, août, novembre et février (art 185 du CGI)
IRPP/RVM (Revenu des valeurs mobilières)	À payer au plus tard le 20 des mois de janvier, avril, juillet et octobre (art 193 du CGI)
Taxe sur la Valeur Ajoutée	À payer au plus tard le 10 du mois suivant
Taxe sur les Activités Financières	
Taxe sur les jeux de hasard	
Versement Patronal sur Salaires	
Acomptes sur Impôts assis sur les Bénéfices (AIB)	
Droits d'accises	Articles 270, 275, 280, 280 nouveaux 5, 11, 16 Article 256 bis

Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers Retenue à la source de l'impôt sur les bénéfices des prestataires de service non domiciliés au Bénin	Article 178
Taxe radiophonique	À payer au plus tard le 31 mars (arts 291 et 10843 du CGI)
Taxe télévisuelle	À payer au plus tard le 30 juin (art 291 du CGI)
Taxe Professionnelle Synthétique Patente Licence	50% à fin janvier 50% à fin avril (arts 1038, 1084-38 du CGI)
Contribution Foncière des Propriétés Bâties Contribution Foncière des Propriétés non Bâties Taxe Foncière Unique	35% du montant de la cote due l'année à fin janvier et à fin mars. Le reste à fin mai (art 996 du CGI)
Taxe sur les Véhicules à Moteur	À payer au plus tard le 31 mars (art 216 decies du CGI)

En dehors de l'obligation faite à l'entreprise de payer les impôts à sa charge et la TVA qu'elle a collectée, certains prélèvements obligatoires doivent être opérés par les entreprises. Il s'agit en occurrence de :

- i) Les retenues d'Acomptes sur les Impôts assis sur les Bénéfices (AIB) ;
- ii) Les retenues d'IRPP/TS sur

- les salaires des employés ;
- iii) La retenue à la source de l'impôt sur les bénéfices des prestataires non domiciliés au Bénin ;
- iv) La retenue à la source sur les revenus fonciers d'au moins 50.000 f ;
- v) La retenue sur les revenus des capitaux mobiliers.



## MESURES D'INCITATIONS À L'INVESTISSEMENT – RÉGIME DE DROIT COMMUN

Dispositions communes aux impôts assis sur le Bénéfice : Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et Impôts sur les Sociétés		
Réduction du montant de l'impôt sur les trois premières années en ce qui concerne les entreprises nouvelles régulièrement créées.		
25% la première année	25% la deuxième année	50% la troisième année
Réduction à 40% du montant de l'impôt pour les entreprises adhérentes aux Centres de Gestion Agréés sur les quatre (4) premières années		
Réduction supplémentaire de 10% pour celles qui exercent dans le secteur primaire		
Possibilité de report déficitaire sur trois exercices consécutifs		
Exclusion du bénéfice imposable, des plus-values sur cession d'immobilisation et destinées à être réinvesties dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice concerné.		
Report en cas de reprise d'exploitation par des héritiers en ligne directe ou le conjoint, de la taxation sur la plus-value du fonds de commerce sur l'année de cessation.		
Dispositions spécifiques à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques		
Prise en compte des déficits affectant l'exercice de la liquidation en cas de cession ou de cessation d'entreprise		
Exonération à l'IRPP des amortissements faits par une réalisation d'actifs et au moyen de prélèvement sur les éléments autres que le compte de résultat, les réserves ou provisions inscrites au bilan		
Exonération à l'IRPP des distributions de réserves effectuées sous la forme d'augmentation de capital		
Dispositions relatives au Versements Patronales sur Salaires		
Exonération du VPS pour les entreprises nouvelles régulièrement créées au titre de leur première année d'activités		
Exonération pendant deux ans sur les rémunérations versées au titre du premier emploi salarié, à compter de la date d'embauche et à condition que le salarié soit déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale		

Régime dérogatoire code des investissements	Les entreprises agréées au code des investissements bénéficient d'exonération d'impôts et taxes et d'allègements fiscaux selon le niveau du chiffre d'affaires et le régime concerné (A. B. C et régime spécial d'incitation sectorielle) avec un investissement minimum de 50 MILLIONS		
Autres régimes dérogatoires	Des allègements fiscaux sont aussi accordés aux entreprises qui investissent dans la zone franche industrielle et dans le secteur minier. Les conditions d'agrément sont définies aux codes concernés.		
Seuil de gestion			
Niveau du chiffre d'affaires	CA < 50 millions	50 millions < CA < 1 milliard	CA ≥ 1 milliard
Centres de gestion	Centres des Impôts des Petites Entreprises	Centres des Impôts des Moyennes Entreprises	Direction des Grandes Entreprises
La commission des impôts			
Domaines de compétence	Désaccords portant sur des questions de fait qui peuvent naître des redressements notifiés suivant les procédures contradictoires		
	Faits susceptibles d'être pris en compte pour l'examen des questions de droit		
	Caractère anormal d'un acte de gestion ou faits constitutifs d'un abus de droit		
	Cas d'insuffisance et d'inexactitudes portés à sa connaissance dans le cadre de redressement contradictoire		
SAISINE DE LA COMMISSION	La commission est saisie par simple lettre appuyée des pièces justificatives adressée au président de la commission dans les 5 jours suivant la date de la réception par le contribuable de la confirmation du redressement. La saisine de la commission suspend la procédure de redressement jusqu'à sa décision.		

PORTÉE DE L'AVIS DE LA COMMISSION	<p>L'avis de la commission intervient au plus tard trente (30) jours après sa saisine. Il ne s'impose pas aux parties. Le contribuable, au cas où il ne serait pas satisfait, peut en contester le bien-fondé. Quant à l'administration, elle peut retenir une base d'imposition différente de celle mentionnée dans l'avis et pour sa part, le redevable conserve la possibilité après l'établissement de l'avis, de contester l'imposition litigieuse par voie de contentieuse. La notification de l'avis de la commission n'est pas interruptive de la prescription. L'absence d'avis ou un avis émis hors délai n'entraîne pas l'irrégularité de l'imposition. L'intervention de la commission sera seulement sans effet en cas de procédure contentieuse ultérieure.</p>
-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Source : Guide fiscal des entreprises en République du Bénin, DGI, 2018.**

**Ressources : Banque mondiale /Afrobarometer, round 7 (2016-2018)**







